

JOHN MURPHY & CIE

GRAND JOUR, AUJOURD'HUI, DANS TOUS LES RAYONS

Offres de Bons Marchés Extraordinaires. Attraction Spéciale.

Les escomptes de 10 à 75 pour cent se continueront jusqu'à 6 p.m.

Vente d'Articles émaillés, au Sous-Sol, à la Moitié des Prix ordinaires

Plus de 2000 articles émaillés, partie du stock d'un manufacturier, comprenant bouillottes, chaudrons, chaudières, échelles, pots, plats à laver, baignoires, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Vente de Coupons à Moitié Prix

Tous les coupons d'habillement, de gilets, de robes, de mousseline, de flanelle, de soie, de laine, de coton, de papier, de verre, de métal, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillements de Garçonnettes à moitié prix

Habillement de 2 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 3 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 4 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 5 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 6 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 7 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 8 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 9 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 10 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 11 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 12 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 13 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 14 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 15 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 16 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 17 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 18 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 19 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 20 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 21 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 22 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 23 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 24 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 25 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 26 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 27 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 28 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 29 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 30 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 31 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 32 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 33 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 34 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 35 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 36 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 37 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 38 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 39 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 40 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 41 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 42 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 43 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 44 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

Habillement de 45 ans, en tulle, en mousseline, en coton, en laine, en soie, etc., etc., à moitié des prix habituels.

NOUVELLES DES TROIS-RIVIERES

5 février 1904.

La soirée de dimanche dernier, au profit du bazar, a été un succès sous tous rapports.

Salle comble et public choisi. On a vu rarement une assistance aussi nombreuse et aussi enthousiaste.

On dit qu'une chose bien commencée est à moitié faite et réussit généralement. Le commencement fut superbe, grâce à notre vaillante phalange artistique. L'Union Musicale, qui, sous l'habile direction de son chef, M. Henri Lavigne, exécuta une marche et une ouverture avec un ensemble et une correction admirables.

Le drame "Hugues le Maudit," fut très bien rendu par des acteurs qui, à plusieurs endroits, ont déployé un talent qu'on ne rencontre pas toujours chez des acteurs de profession. Nous espérons que ces messieurs n'en resteront pas là et qu'ils nous fourniront encore plus d'une occasion de les applaudir.

Nos identifications et nos remerciements à Mlle Blanche Marchand, qui a chanté "La Charité," de Faure, de manière à exciter l'admiration des plus difficiles. Aussi a-t-elle eu les honneurs du rappel.

Nous devons aussi un mot d'éloges aux accompagnateurs, Mlle Yvonne Drollet et M. Ernest Turcotte. Eux aussi ont beaucoup contribué au succès de la soirée.

La recette a été très bonne, car toutes les places de la vaste salle étaient occupées.

Les bonnes Sœurs de l'Hôpital et leurs chers protégés ne manquent pas de priorer tout cœur pour tous ceux qui ont pris part à l'organisation de cette belle fête de charité.

— A une assemblée générale des membres de l'Union Musicale des Trois-Rivières, tenue à leurs salons, lundi le 1er février, ont eu lieu les élections des officiers, qui ont donné le résultat suivant :

Président-honorable, M. Edouard Balcer; président actif, M. Donat Desautels; vice-président, M. Albert Rochelleau; secrétaire, M. Aristide Fortier; trésorier, M. Joseph Dufresne; bibliothécaire, M. Zoël Guillemette.

M. Henri Lavigne a été élu directeur de la fanfare.

Après avoir voté des remerciements aux officiers sortants, l'assemblée a été levée.

— A une assemblée spéciale de la Société St-Jean-Baptiste, tenue à l'hôtel de ville, le 31 janvier 1904, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Proposé par MM. docteur E. Panneton, Chas Rousseau et P.-E. Gagnon, secondé par MM. A. H. Panneton, Narcisse Rivard et T. Bournival :

Que la Société St-Jean-Baptiste a pour but de défendre les intérêts de la paroisse, de la ville et de la province.

Proposé par MM. J. Bureau, L.-T. Desautels et Chas Gélinais, secondé par MM. R.-S. Chas, L.-D. Paquin et N.-J. Denoncourt :

Que la Société St-Jean-Baptiste offre à la famille du défunt ses plus sincères condoléances et la prie de croire qu'elle sympathise de tout cœur avec elle dans le malheur qui la frappe.

Proposé par MM. Isidore Pothier, John Ryan et F.-N. Bellefleur, secondé par MM. L.-P. Normand, L. Bédard et Lucien Lajoie :

Que les copies des présentes résolutions soient envoyées à la famille et à la presse pour publication.

L.-T. AVOTTE, Secrétaire.

BAL DES MENUISIERS

L'Union Nationale des Charpentiers Menuisiers et Callats de cette ville, a l'honneur d'informer les ouvriers et le public en général, qu'elle donnera un bal de nuit, le 1er février, au profit de la paroisse St-Jean-Baptiste.

Le bal aura lieu à 8 p.m. Tous les vrais amis des unions nationales, se feront sans aucun doute un devoir d'être présents. Tous sont cordialement invités et passeront une soirée agréable. Le prix du billet est de 25 c. seulement.

Ceux qui n'auront pu se procurer de carte pourront s'en procurer à la porte.

HONORE GRAVEL, Sec.

Chirurgien-Dentiste

Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-Dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Bell Téléphone Main, 2815, Montréal.

mais le malheur la suivait avec intérêt, ses yeux ne quittaient pas la jeune fille, et dans son regard plein d'amour se lisait une profonde pitié.

Quant à l'abbé Porric, son officier, il était resté muet, tendant machinalement ses pieds, l'un après l'autre, à la jeune fille, et regardant avec une expression d'effroi le mort de son ancien dieu avait été pour le bon abbé un coup de massue, il ne s'en était pas relevé. On pouvait désormais soutenir devant lui les thèses les plus diverses, les opinions les plus opposées, il n'y prenait point de part, tout lui était devenu indifférent.

— Allons, bon ! qu'ai-je fait de mon aiguille à présent ? dit Mlle de Rougemont en reprenant son tricot.

— Elle est piquée sur votre manche, ma cousine, répondit doucement Renée.

Les distractions de la vénérable demoiselle étaient tellement passées à l'état chronique qu'elle ne faisait plus rien de bon.

Tout à coup, Renée poussa une exclamation.

Monsieur le Recteur !

C'était, en effet, l'abbé Kerden qui traversait en ce moment la terrasse du château.

Tremblé de pluie, les cheveux collés aux tempes, le pauvre homme, le pauvre abbé était dans un état pitoyable. Il fut aussitôt introduit.

— Bon Dieu ! monsieur le curé, dit-il, en allant à sa rencontre, que peut vous amener par un temps pareil ?

— Il fait bien mauvais, en effet, et les chemins sont tout détrempés, répondit le prêtre, en prenant place sur la chaise longue, mais je ne pouvais supporter l'idée de vous faire attendre jusqu'à demain la bonne nouvelle que j'étais chargé de vous transmettre.

Le marquis lui prit vivement la

NOUVELLES DE ST HYACINTHE

5 février 1904.

M. Sbrattelli, de passage à St-Hyacinthe, est allé mercredi visiter le Séminaire de St-Hyacinthe et le Couvent de la Présentation.

Nos seigneurs les Evêques d'Ottawa et de Kingston, de Montréal, de Valleyfield, étaient à St-Hyacinthe, mardi soir.

— Les Dames de Charité sont en pleine organisation de bazar. Elles font un puissant appel à toute la population charitable sympathique à leur cause. Qu'on n'oublie pas que les circonstances sont extrêmement difficiles, les besoins sont grands et les ressources très restreintes. Mais en unissant toutes les volontés, tous les efforts, on parviendra à assurer à ce cinquantième bazar un véritable succès. Il y aura amusements variés au cours de différentes soirées, déclamation, chant, musique, etc.

Mesdemoiselles Nault donnaient samedi soir, un brillant dîner à leur résidence, rue Mondor. Plusieurs étrangers prenaient part à cette soirée qui a été d'une gaieté et d'un entrain remarquables. La soirée se continua à une heure avancée de la nuit, et tous se retirèrent enchantés de la gaucheté et du charme de Mesdemoiselles Nault. Les prix ont été décernés à Mlle Bernard, Fergusson et Daigle, toutes trois de Montréal.

M. G. Daigle, qui semblait à peu près rétabli de sa cruelle maladie, est de nouveau retenu à sa chambre.

— Il est question de changements importants qui auraient lieu sous peu à la E.T. Corset Co. Un des comptables aurait en société avec un des chefs ; l'autre se retirant des affaires.

— Réception charmante dans les magnifiques salons de Mme E. Ostiguy, mercredi, le 27 courant. Les cartes et les lettres se sont partagées la soirée. L'hospitalité gracieuse de Mme Ostiguy a fait oublier les heures, et les invités se sont retirés fort tard après avoir passé une des plus jolies soirées du carnaval 1904.

M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

COURRIER DE WATERLOO

5 février, 1904.

— Le mois de février paraît vouloir servir les besoins de la ville de Waterloo. Mardi matin 21 degrés à Waterloo.

— La grippe exerce des ravages parmi les habitants de cette ville, dont la moitié semblent en être atteints.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

— M. H. D'Artois, autrefois comptable à la Banque des Cantons de l'Est de cette ville, est au milieu de nous pour quelques jours. M. D'Artois, qui est à Paris depuis environ deux ans, est le principal agent, pour la France, de la Duplessis Shoe Machinery Co. Il retournera à Paris dans quelques jours.

Le Journal

MONTREAL, 6 FEVRIER, 1904.

SIR WILFRID

Ses opinions les plus récentes

Louis Veuillot a dit : « N'y a pas de conviction, à moins qu'elle ne soit religieuse. »

Sir Wilfrid Laurier semble dire : Il n'y a pas d'opinion, à moins qu'elle ne soit opportuniste. C'est-à-dire que, d'après notre premier ministre, toute opinion ou toute conviction doit être assés souple pour se modifier du jour au lendemain, suivant que les circonstances confirment plus ou moins sa raison d'être ou y semblent opposées tout à fait.

En offrant à sir Wilfrid Laurier le degré de Docteur en Droit, l'Université de Cambridge, par le ministère du professeur Sandys, a déclaré que cette distinction était accordée à un personnage qui pouvait parler deux langues avec une égale élégance et une égale force.

Depuis, dans un banquet offert à sir Charles Tupper, à Winnipeg, ce dernier a fait remarquer que M. Sandys n'a pas rendu pleine justice à sir Wilfrid Laurier ; car s'il est vrai que le premier ministre parle les deux langues avec la même facilité, il est aussi démontré qu'il peut, avec la même élégance et la même conviction apparente, soutenir les deux côtés opposés de toute question.

Cette remarque, faite en badinant, est d'une vérité frappante.

Prenons, par exemple, le discours de sir Wilfrid Laurier, devant le Club Canadien d'Ottawa — le « Canada » dirait DE TORONTO — dans lequel il s'est élevé fortement contre l'idée de resserrer davantage les liens qui nous rattachent à l'Empire. Le premier ministre a dit :

« Il y a devant nous deux politiques. L'une, c'est la politique de concentration et la politique de décentralisation, ou plutôt d'autonomie locale. En Angleterre, il existe une école, qui a des disciples dans notre pays, école qui voudrait attirer les colonies dans l'orbite de la métropole comme on attire les colonies dans l'orbite de la puissance européenne et nous faire partager non seulement les bienfaits des institutions dont elle jouit, mais aussi les fardeaux de ses obligations. Elle veut supporter le prototype de cette école, qu'on nous met souvent devant les yeux, c'est le prototype de l'empire romain ; mais dans la conception de l'histoire et dans ses lectures, il n'y a pas sous ce rapport de parallèle entre l'empire romain et l'empire britannique. »

Nous ne chicanerons pas sir Wilfrid pour son opposition présente aux idées de « concentration » impériale ; là-dessus, tout le monde est d'accord avec lui. Mais il nous est bien permis de démontrer que, s'il se trouve au Canada des disciples de l'école centralisatrice, sir Wilfrid lui-même n'est pas resté étranger à leur formation. Pour s'en convaincre, il suffit de relire certains passages de discours prononcés par notre grand homme de premier ministre. Ainsi, en date du 18 juin 1897, le « Globe » rapportait dans une dépêche de Londres les paroles suivantes prononcées par sir Wilfrid Laurier, alors en Angleterre :

« Lord Lansdowne a parlé du jour où l'Empire pourrait être unifié. C'est un jour, dit-il, qui sera le jour de Waterloo. De Waterloo, nous rappeller que de tous temps l'Angleterre a donné la preuve qu'elle peut combattre ses propres ennemis, mais si, un jour, il faut qu'elle soit en danger, que le danger soit, que les signaux s'allument sur toutes les collines et dans toutes les colonies, nous ne pouvons peut-être pas beaucoup mais nous donnerons tout. L'AIDE, QUE NOUS POURRONS. »

L'engagement était solennel. Et il fut tenu.

Quelques jours après, sir Louis Davies renchérissait sur son chef, et, montrant les troupes canadiennes, disait en présence des autres ministres coloniaux : « Si il faut à l'Angleterre dix mille hommes comme ceux-là, le Canada les donnera. »

A Londres, le 12 juin 1897, sir Wilfrid disait encore :

« Les voyageurs de la Nouvelle-Zélande, nous l'avons vu aujourd'hui au milieu de nous. Il est ici, non pour contempler avec étonnement le spectacle de la désolation, mais pour se voir lui-même la personnification vivante du pouvoir britannique, dans une expansion telle que l'imagination même d'un Macaulay ne la jamais rêvée. Et le temps viendra où un habitant de la Nouvelle-Zélande pourra se tenir aux portes du palais de Westminster pour demander l'admission de la Nouvelle-Zélande dans cette salle historique, berceau de la liberté. »

Le 15 juin 1897, sir Wilfrid disait à un journaliste du « Chronicle » : « Bien plus, M. Laurier, on prétend que vous avez déclaré que, si vous aviez vingt ans de moins, vous pourriez aller vivre avec nous pour un jour, comme représentant du Canada, un sage au milieu d'un parlement républicain impérial. »

« Ce que j'ai dit, répond M. Laurier, c'est que, eussé-je vingt ans de moins, j'aurais cette ambition. Je devrais l'avoir certainement. »

« Et que devriez-vous, vos compatriotes canadiens-français ? »

« Ce serait leur orgueil que d'être représentés dans le parlement impérial ! »

Chambre des Communes, en avril 1900.

M. Chamberlain est l'homme à qui Sir Wilfrid Laurier voulait faire sa cour en proposant son projet de Fédération politique.

Voici la résolution qu'il a proposée aux Communes anglaises :

« Dans l'opinion de cette Chambre, il est à souhaiter, dans l'intérêt de l'Empire, que les colonies soient admises à une représentation directe au parlement impérial. »

M. Chamberlain a dit à ce sujet :

« Jusqu'à présent, à part quelques opinions émanées, émis par des députés, soit par des hommes d'Etat, il n'y a eu aucune démarche, aucune proposition, aucune suggestion, aucune requête faite par les autorités coloniales pour le changement contenu dans la résolution. Je n'en conclus pas nécessairement qu'un tel changement serait impopulaire dans les colonies. »

« Ce que nous pouvons assurer, aux colonies, c'est que nous les suivrons aussi loin qu'elles voudront s'avancer du côté de l'unité impériale (appl.). Mais en regard de l'extraordinaire complexité de la situation, je ne crois pas le temps venu de leur suggérer sous quelle forme doit, avant peu d'années, l'Empire, se réaliser cette unité de l'Empire. »

« En dernier lieu, nous en venons aux fameux axiomes : « Pas de taxe, sans représentation » question qui, d'après moi, devrait nous inviter à ne pas discuter davantage et que l'honorable député n'a guère effleurée. Je n'approuve pas l'honorable député quand il dit que le contraire de l'adage n'est pas vrai et qu'il ne peut y avoir de représentation sans taxe. »

« Bien que les honorables députés de l'opposition, j'en suis convaincu, n'ont pas voulu dire la chose, les coloniaux concluent de leur proposition que nous voulons taxer les colonies. (Hear! Hear!) « Cette objection ne devrait pas venir de nous, mais des coloniaux eux-mêmes qui pourraient craindre que nous leur imposions la taxe en échange de la représentation en un parlement, ou, durant plusieurs années encore, ils ne seraient que la minorité. (Applaudissements.) »

« Il serait éminemment dangereux s'il était connu au dehors que nous à quelque parti que nous appartenions — donnons la plus légère apparence d'une approbation à cette proposition (applaudissements). Je me suis appliqué à démontrer quelles sont mes raisons de croire que la démarche de l'honorable député est prématurée, qu'elle est nécessairement académique, qu'elle est désastreuse. »

N'est-ce pas que les convictions anti-impérialistes de sir Wilfrid sont d'invention récente ?

DEUX AUTRES FIASCOS

M. GERVAIS ET LES SIENS

M. Gervais ne devrait pas convoquer ses assemblées dans les grandes salles. C'est comme verser quelques gouttes dans un grand verre, c'est de mauvais goût.

On va nous accuser d'exagérations, mais nous protestons de notre sincérité. Voici l'assemblée tenue au 158 rue Notre-Dame, on retardait d'abord les discours d'une heure pour attendre l'auditoire, mais comme l'auditoire ne venait pas, on s'en passa.

Il n'y avait là qu'une cinquantaine de personnes, formant un cordon autour de la salle et une table au milieu.

Les inscriptions sont répandues à profusion. Il y a plus de « vive Laurier » sur le mur que sur le parquet.

Le président de l'assemblée M. Jean B. B. et autres, à sa gauche M. Philippe Demers, et des représentants de journaux.

M. Gervais parle le premier. Il est heureux de venir se recommander à la division St-Jacques. Il est le chéri de Sir Wilfrid Laurier. Ce titre doit valoir n'importe quel autre auprès des électeurs de la division St-Jacques.

Il engage fortement ceux-ci à ne pas se laisser influencer par les journaux de parti.

Il recommande aussi les élections honnêtes, c'était prévu.

Quant à l'autre fiasco, nous en parlerons un autre jour, toujours d'après le « Canada ».

CHANGEONS LA LOI ET CHANGEONS DE MAITRE

La commission de colonisation vient de terminer une enquête qui ne sera pas sans fruit, si l'opinion publique consent une bonne fois à considérer l'abîme où nous sommes tombés.

Notre système est absolument déficient ; la loi est mauvaise et doit être amendée du tout au tout, de manière à pouvoir donner aux colons de notre province les mêmes avantages qu'ils trouvent dans l'ouest.

La loi doit être amendée, mais elle doit l'être dans le bon sens du terme et non pas rendre pire par le législateur.

Le colon qui voulait s'établir sur un lot, avant la circulaire d'avril, s'adressait à l'agent qui lui obtenait son billet de location de département, et si le lot était sous licence, il devenait libre au premier mai suivant.

Cette procédure était déjà trop longue, par sa circulaire d'avril, M. Parent ne l'a pas amendée. Maintenant, le colon s'adresse à l'agent, ce dernier demande au marchand de bois s'il a quelque objection à la concession du terrain ; cette objection doit être transmise ensuite au département de M. Parent qui la met sous considération, ainsi, pendant quatre, cinq, six mois, si bien qu'à la fin, le colon

se décourage et s'en retourne après avoir dépensé un montant d'argent considérable pour attendre la décision de M. Parent qui ne vient pas.

La circulaire d'avril est encore en vigueur. L'hon. Commissaire des Terres a interdit aux agents de colonisation de faire aucune vente sans en référer à son département. Et voilà ce que fait son département : il considère.

Pendant quatre mois, la concession faite par l'agent peut être désavouée par le département. Ce délai ouvre la porte aux influences politiques, aux plaintes des marchands de bois, dans les limites desquelles se trouve le lot. C'était déjà un grand mal. Durant ces quatre mois, le colon est sur des charbons ardents, n'ose rien faire de peur qu'on ne lui enlève son lot.

Mais M. Parent est allé bien au delà, même après ces délais, quand les colons de bonne foi ayant rempli les conditions d'établissement occupant les lots sur lesquels il y avait encore du bois. L'hon. Premier envoyait ses agents, ses inspecteurs, faisait faire un rapport quelconque, chassait les colons qui étaient de « mauvaise foi ». Les faits qui se sont passés au Canton Taillon, l'histoire malheureuse des colons de Nentay sont encore présents à l'esprit de tous. Il ne s'est jamais trouvé de marchands de bois de « mauvaise foi ». Il en est de même sur toute la ligne.

La société de colonisation a prouvé devant les commissaires officiels du gouvernement, combien la loi est mauvaise et combien surtout les marchands de bois ont d'influence sur le cœur et l'esprit de nos gouvernants.

Elle a indiqué des remèdes qui s'imposent : mise des lots à la disposition immédiate du colon, suppression du délai de désaveu, annulation automatique, etc., etc.

Où, la loi doit être changée parce qu'elle est déficiente ; mais ceux qui nous leur imposent en suspendant en certains cas l'application pour torturer et nuire le colon, pour étrangler la colonisation, doivent aussi être changés. Les citoyens de cette province doivent remplir cette dernière partie du programme, les législateurs feront le reste.

(« La Nation »)

NOTRE AQUEDEC

Nous pensons que l'un des premiers devoirs du nouveau conseil est celui de s'occuper de notre aquedec.

Une réforme s'impose. La situation actuelle est intolérable et elle menace de devenir périlleuse.

Les stations de pompe, destinées à l'alimentation de notre aquedec, sont dans un état de délabrement inouï. Les machines, trop vieilles, manquent les uns après les autres. Et pour l'heure nous sommes menacés d'une disette d'eau. Advenne un grand incendie et nous aurons à déplorer un désastre. Le surintendant, M. Janin, a lancé le cri d'alarme. Ce n'est pas trop tôt. Il est urgent de veiller à la sécurité publique et de faire les améliorations depuis longtemps jugées nécessaires.

Le réservoir de la montagne n'a pas été vidé, ni réparé, depuis 20 ans. Les murs ne tiennent debout que grâce à la boue qui s'est accumulée le long des parois intérieures. Ce fait est connu des autorités, mais l'on n'a rien tenté jusqu'ici pour remédier à un tel état de choses.

Nous mettrons sous peu sous les yeux de nos lecteurs des informations précises à ce sujet, lesquelles auront peut-être pour effet de réveiller l'apathie de nos édiles.

BETISE, SOCIALISME OU ANARCHIE

Le « Canada » publie ce qui suit :

« La compagnie du Gaz, dont les recettes fabuleuses et l'esprit monopolistique ont soulevé l'indignation de la classe laborieuse, c'est-à-dire du peuple, voit sa caisse subir des déprédations quotidiennes et cela résulte d'un procédé assez étrange : ce sont les voleurs qui chaque jour VENGENT LES PROLETAIRES ET PRELEVENT UN IMPOT ILLÉGAL, SOIT, MAIS VRAI, en brisant les gazomètres et en volant l'argent que le tiroir de sûreté renferme. »

Nous n'insisterons pas, préférant laisser à chacun le droit de dire ce qu'il pense des doctrines que l'on prêche au « Canada ».

LA HAUSSE DES LOYERS

La « Presse » qui demande les charrs à 3 sous est heureuse de la hausse des loyers et se fait l'instrument des gros bonnets de l'association immobilière, dont l'unique préoccupation est de pressurer le petit locataire et l'ouvrier.

Ceux-ci pourront se rendre compte de la sincérité des sentiments du confrère à leur égard. A l'œuvre en reconnaît l'artisan.

MM. CHAUSSE ET COUTURE

De la liste des échevins, qui occupent sous la dernière administration du conseil, le poste de présidents de comités, les échevins de langue anglaise ont rayé le nom de M. l'échevin Chausse et celui de M. l'échevin Couture.

Cet ostracisme sent son maître. Sans doute M. l'échevin Chausse a perdu les bonnes grâces de M. l'échevin Ames, dont il n'a pas toujours

Thé de Ceylan VERT OU NOIR

est sans rival à cause de sa pureté et de son emploi économique. Son arôme délicat fait sourire de satisfaction tout amateur de thé.

En vente chez tous les Epiciers de première classe.

partagé les idées et qu'il a combattu quelques fois.

Pour être moins vengatifs, les échevins de langue anglaise ne s'en porteraient pas plus mal et l'intérêt public ne s'en porterait que mieux.

M. l'échevin Couture, qui pendant les deux ans de son administration de la commission des Parcs, a constamment bataillé pour conserver à la partie Est sa part au patronage et d'influence. M. l'échevin Couture, disons-nous, a subi le même sort que son collègue, M. Chausse. On le supprime d'un coup de plume en petit comité. Il est donc du devoir des échevins canadiens-français de réparer cette erreur et de réinstaller à leur poste MM. les échevins Couture et Chausse, qui n'ont nullement mérité en faisant leur devoir.

M. MAURICE ROUSSEAU

M. Rousseau sera l'adversaire de M. Laverge dans Montmagny. La lutte se fera entre deux jeunes.

M. Rousseau n'a pas encore trente ans. La lutte ne peut manquer d'être vive, vigoureuse.

M. Rousseau est un jeune homme de grands talents.

C'est un avocat retors et très au courant des grandes questions politiques sur lesquelles doivent se faire la lutte.

M. Rousseau est de plus maire de Montmagny. L'opposition a en lui un bon candidat et peut se bercer de l'espoir de remporter ce comté.

RUSSIE-JAPON

En ouvrant les journaux quotidiens, la première question que l'on se pose est de savoir si la guerre est déclarée. Chaque courrier nous apporte la nouvelle que les parties sont à la veille d'en venir aux prises. La lutte, si elle se fait, sera terrible.

Le Japon, depuis quelques années, a fait des progrès merveilleux. Il n'est plus un petit état dédaigné des puissances. Elles doivent compter avec lui. Différent de sa fanatisme voisine, la Chine, le Japon a ouvert ses portes, toutes grandes, aux produits étrangers. La civilisation y a pris racine et s'étend de plus en plus.

Tous les ans, il envoie ses meilleurs écoliers à l'étranger pour les perfectionner dans toutes les branches des sciences. Ses hommes d'Etat sont éminents et de bons diplomates.

Son armée et sa flotte sont bien disciplinées, de fait la marine japonaise est supérieure à celle de la Russie. L'armée, cependant, est inférieure à celle de cette dernière puissance.

La Japon est confiant dans sa force et il ne craint pas d'affronter un adversaire aussi formidable que la Russie. Dans sa dispute avec cette dernière, il a agi, jusqu'à présent, avec fermeté. Il est prêt à la combattre pour l'empêcher de s'accaparer de la Corée, dont il est séparé par un bras de mer. Il sait qu'elle a déjà commencé à faire le débordement de l'empire chinois en s'emparant de la Mandchourie, et lui qui a des ambitions, il veut à tout prix l'empêcher d'aller plus loin.

Nous sympathisons avec le Japon, parce que nous sommes toujours portés à encourager le plus faible contre le plus fort. La population de ce pays n'est que de 44,000,000, tandis que celle de son adversaire est de 140,000,000. La superficie de son territoire est de 147,000 milles carrés, trop petite pour contenir l'excédent de cette population qui, tous les jours, va s'augmentant. A moins d'étouffer, il en doit déverser le trop plein dans la contrée la plus voisine, qui est la Corée. Il a si bien compris cette idée inculquée par la réforme que, dès les années 1894 et 1895, il a commencé à la mettre à exécution. A ces dates, il s'emparait de la Corée et de la péninsule de Liaotung et se préparait à marcher sur Pékin, quand la France, la Russie et l'Allemagne, intervenant pour arrêter ses écarts victorieux. Sans trop se récrier, il se soumit, se contentant de dire : « Quand nous serons prêts, nous y retournerons », et par sa diplomatie, il fit fixer une date, le 8 octobre, 1903, où la Russie évacuerait la Mandchourie.

Il ne mit aucunement en doute la sincérité de la Russie. Cependant, quand cette fois, alors que jour sa mauvaise foi, alors le Japon crut que c'était le temps d'agir et il lui fit des représentations. Elle lui répondit, dit-on, qu'il ne fallait pas parler de la Mandchourie et qu'elle demandait à dire son mot dans les affaires de la Corée. Cette réponse fut la première intimation au monde de la possibilité d'une guerre entre ces deux pays.

Et depuis dix ans, le Japon s'y prépare avec intelligence et détermination.

La topographie de la Corée est mi-

nistement notée au ministère de la guerre. Tout a été déterminé avec soin. Chaque vaisseau sait ce qu'il doit faire et connaît à fond l'endroit qui lui est assigné. Les provisions de bouche et les munitions sont abondantes. L'organisation de l'armée et les moyens de transport sont excellents.

Dans le détroit qui sépare le Japon de la terre ferme se trouvent les îles des Tsushima. Elles sont fortifiées on ne peut mieux. Une distance de quarante milles seulement les sépare de Fusan qui, depuis des siècles, est le point de débarquement des armées d'invasion japonaises. Non loin de là, est le petit village de Masampo qui possède un port magnifique. C'est là où se tiennent les vaisseaux japonais. Ceux de la Russie sont à quatre cent cinquante milles plus loin, à Port-Arthur, protégés par une forteresse puissante. A l'heure présente, le Japon contrôle donc la mer entre Port-Arthur et Vladivostok. Le détroit entre la Corée et l'empire du Mikado étant débarrassé des navires russes, le Japon peut facilement envahir la Corée. Ira-t-il plus loin ? Osera-t-il pousser jusqu'en Mandchourie ? C'est le secret de l'avenir.

SACAROLE.

Pour guérir un rhume en un jour

Prenez des Tablettes Laxatives Bromo-Quinine. Tous les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas. Les signatures E. W. Grove est sur chaque boîte, 25c. 250-251

Le Journal de Francoise

SOMMAIRE

Jamais (Poésie) ... Edouard Paillet
Sus à l'Alcoolisme ... Francoise
Le Compliment de Jeanne ... Francoise
L'abbé Elie J. Auclair
Le succès du Dr. Lenoir (Suite) ... Adèle Bihard

Un Conservatoire de Musique ... La Directrice
Traditions et Légendes ... La Directrice
Uns Reine des Fromages ... Francoise
Propos d'Etiquette ... Lady Etiquette

Page des Enfants ... Tante Nette
En gnanant, Recettes faciles, etc. ... 80 St-Gabriel, Montréal.

TRIBUNE LIBRE

LA POSTE ET LES ELECTIONS

Je me hâte de corriger une petite erreur qui s'est glissée dans ma correspondance d'hier. J'avais écrit que la malle de l'Ouest n'était parvenue à destination que très tard dans l'après-midi et j'avais même signalé l'heure exacte à laquelle on avait pu commencer à l'espérer vers cinq heures et demi du soir. Ce retard de si long (environ six heures) a été poussé jusqu'à sept heures et demi, par faute d'attention ou d'impression. Au fond, il n'importe guère, ce retard de quelques heures n'empêche pas l'expédition d'une malle très importante, suffit à lui seul pour démontrer l'incertitude qui préside aux opérations de la Poste, dans l'importante ville de Montréal, et je n'ai nullement besoin pour cela de plaider et d'enjoliver la réalité d'un trop bon fourmillement d'incidents semblables.

PAUL GUY.

PALPITATIONS de CŒUR

Accès d'évanouissement et de vertige

Se Sentait Faible et Nerveuse

POUVAIT A PEINE MANGER

Deux Boîtes de

PILULES de MILBURN

POUR LE CŒUR ET LES NERFS

Guérissent Mme Edmond Brown, Inwood, Ont., alors qu'elle avait abandonné tout espoir de revenir à la santé.

Elle écrit : « J'étais tellement épuisée que je ne pouvais faire mon travail, j'avais la courbe haletante, l'incertitude de l'estomac, tout les soirs, et je pouvais à peine manger. Mon cœur palpitait, j'avais des accès d'évanouissement et de vertige et j'étais toujours faible et nerveuse. Mon mari me procura une boîte de Pilules de Milburn pour le cœur et pendant d'un mois, et avant que j'eusse terminé toute la boîte je commençais à me sentir mieux. Deux boîtes firent de moi une femme nouvelle et depuis je ne porte bien et je fais tout mon ouvrage moi-même. Les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs sont en boîtes de 50 cts ou 3 pour \$1.25, chez tous les marchands ou The T. MILBURN CO., Limited Toronto, Ont. »

Cartes d'affaires

AVOCATS

F. J. HUBAILLON G. L. R. ARTHUR HUBAILLON, L. L. B. HUBAILLON ROBERT HUBAILLON, L. L. B.

Bisaillon & Brossard

— AVOCATS —

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

1151 RUE DE LA PLAGE D'ARMER

Le Dr McLaughlin PARLE CLAIREMENT aux HOMMES

Qui ne sont pas ce qu'ils devraient être.



PAIEREZ UNE FOIS GUERIR

CE QUELLE GUERIT. — Ma ceinture guérit la faiblesse et la perte de la vitalité, la varicelle, la débilité nerveuse, le rhumatisme, la sciatalgie, la lumbago, la faiblesse et le mal de dos, les dérangements d'estomac, des intestins, du foie, des reins, de la vessie, l'asthénie, l'insomnie, et quelques autres de paralysie.

AVERTISSEMENT. — Si vous tenez à votre santé n'acceptez pas une imitation de ma Ceinture. Il y en a plusieurs sur le marché. Les autres guérissent, causent des maux, mais ne guérissent pas. Elles ne sont pas faites de la même manière. Elles ne sont pas faites de la même manière. Elles ne sont pas faites de la même manière.

LIVRE GRATUIT. — Chaque homme qui admire la perfection de la force physique devrait lire mon livre très bien illustré. Il explique comment on perd la force et comment la recouvrer. Si vous n'avez pas de temps à consacrer à la lecture, je vous enverrai un exemplaire de mon livre sans aucune obligation.

Heures de bureau : 9 a.m. à 6 p.m. Mercredi et samedi à 9 p.m. Dr M. E. McLAUGHLIN, 214 rue Saint-Jacques, Montréal, Qué.

LE CANAL DE PANAMA

On demandera que des poursuites soient ordonnées contre les principaux employés de la nouvelle et de l'ancienne compagnie

Paris, 5. — Les journaux de l'opposition critiquent vivement le refus de M. Delcassé d'envoyer au parlement un livre jaune sur l'affaire de Panama. Ils affirment qu'un groupe de députés nationalistes, comprenant MM. Ferret, Engeland, Faure, Guyot de Villeneuve, Roger Ballu et Flandin, interpellent le ministre et cherchent à rouvrir la question de Panama.

Une réunion des députés du groupe nationaliste a été tenue hier à la chambre, sous la présidence de M. Cavaignac.

M. Thibaud, promoteur du mouvement, était présent. Il a accusé M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, et M. Buisson-Villars, ministre de la république de Panama à Washington, et en général tous ceux qui ont été mêlés aux négociations relatives à la vente de la concession française d'escroquerie au préjudice des actionnaires français.

Il a été résolu de demander à M. Vallé, ministre de la justice, que des poursuites soient ordonnées contre les principaux employés de la nouvelle et de l'ancienne compagnie, et que la violation de ces conventions constitue une escroquerie.

LA CONTAGION DE LA TUBERCULOSE

Une nouvelle série d'expériences sur la transmission de la tuberculose des animaux à l'homme et inversement

Berlin, 5. — On a fait connaître aujourd'hui une nouvelle série d'expériences faites au bureau sanitaire impérial sur la transmission de la tuberculose des animaux à l'homme et inversement. Ces expériences ont été faites par injections sous-cutanées, mais les résultats complets ne peuvent pas encore être publiés.

Voici les résultats obtenus avec des cultures de tuberculose :

Huit ont produit la tuberculose par transmission d'un animal domestique, un autre, tandis que 41 cultures de tuberculose humaine n'ont donné que quatre cas de tuberculose d'animal domestique. Fait

VOLCAN EN ERUPTION

Une ville, de l'île de Java, menacée de destruction

Amsterdam, Hollande, 5. — Une nouvelle éruption, ici dit que cette ville en danger dans l'île de Java, l'Indes Néerlandaises, a été engloutie par une éruption volcanique et que des centaines de personnes ont péri.

Le ministre des colonies a reçu tard une dépêche du gouverneur des Indes Néerlandaises annonçant que le volcan Merapi, dans l'île de Java, était en éruption et que douze personnes avaient été brûlées vivantes et vingt autres gravement blessées. L'éruption était accompagnée d'une

LE SENATEUR HANNA SOUFFRE DE LA FIEVRE TYPHOIDE

Washington, 5. — La maladie dont souffre le sénateur Hanna a été reconnue comme étant la fièvre typhoïde. Vu l'âge avancé du patient, l'on craint de graves complications. Le bulletin suivant a été affiché, ce soir, à 6 heures :

Condition générale, bonne. Pas de complication. Température 101.6. Pouls, 80.

LE PROCÈS DE KISHINEFF

Saint-Petersbourg, 5. — Le deuxième procès de personnes compromises dans les massacres de Kishineff n'a pas encore commencé. On ne sait pas quand cette affaire sera reprise.

Les Femmes Pales ont besoin d'un Sang plus Riche

Il met l'incarnat d'une robuste santé sur les joues et les lèvres. Commence à rougir et rouge pour embellir le teint.

Il est facile d'avoir un teint clair et rose. Tout ce qui est nécessaire c'est de purifier le sang et de lui fournir un surcroît de globules rouges. La méthode la plus simple d'arriver à ce résultat est d'introduire dans le système, plus de fer, qui manque toujours lorsque le teint est pâle et maladif.

Du fer sous une forme concentrée, particulièrement propre à l'usage interne est contenu dans le Ferrozene qui est remarquable pour sa merveilleuse propriété de produire du sang. Quelque faible et pauvre que soit le sang, le Ferrozene l'enrichit et le nourrit. Il en résulte immédiatement une meilleure couleur qui s'améliorera constamment sous l'action du Ferrozene.

Toute jeune fille qui aime d'avoir un beau teint trouvera que le Ferrozene vaut mieux que les cosmétiques ou les poudres de toilette. Son influence est durable tandis que les embellisseurs artificiels n'ont qu'un effet passager. Des milliers qui ont fait usage du Ferrozene sont contents de le recommander fortement, parce que c'est certainement le meilleur remède pour les boutons, taches, irruptions de la peau et le mauvais teint, qu'on puisse acheter.

Mlle Minnie Sterling de Lancaster, écrit : "Je puis recommander le Ferrozene à toutes celles qui ont obtenu de quelque chose pour éclaircir le teint. Avant de prendre du Ferrozene, j'avais la peau jaune et d'une couleur très malade. Après avoir pris la première boîte de Ferrozene, il y avait une grande amélioration et après en avoir pris trois boîtes, je me sentais beaucoup mieux et j'avais une couleur satisfaisante aux yeux."

Mme C. T. Warwick, de Bradford, dit : "Ma fille a beaucoup profité de l'usage du Ferrozene. Elle avait ordinairement une couleur malade et ne semblait jamais bien forte. Après avoir pris deux boîtes de Ferrozene, elle s'est sentie mieux et son teint s'était merveilleusement amélioré. Cela l'a encouragée à continuer et en quelques semaines elle avait l'apparence d'une toute autre personne, et avait un teint rose. Le Ferrozene a fait merveille dans le cas de ma fille."

Le Ferrozene est justement ce qu'il faut à la plupart des jeunes filles et femmes. Il renforce leur système, les embellit, et leur fait ressentir ce qu'une bonne santé signifie. Prix des boîtes, ou six boîtes pour \$2.50, chez tous les pharmaciens. Méfiez-vous des substitutions et ayez du Ferrozene lorsque vous en demandez. Expédiez par la poste à votre adresse par N. C. Polson et Cie, Hartford, Conn. E. U. A., et Kingston, Ont.

UNE DILIGENCE ATTAQUEE

Guaymas (Mexique), 3. — Plusieurs personnes arrivant d'Ortiz ont apporté ici la triste nouvelle que la diligence faisant le service entre Ortiz et Las Cruces a été attaquée par des Indiens Nahu qui ont massacré les passagers et ont volé les bagages.

Parlons de ce qui a été tué se trouvant M. Salvador Flores, bien connu à Sonora. Son neveu Francisco, était avec lui et respirait encore lorsque des rapteurs, passant sur cette route se sont trouvés en présence des victimes des Indiens. M. Francisco Flores a expiré entre leurs bras, mais auparavant a pu déclarer qu'ils avaient été attaqués par quinze Indiens qui étaient enfuis après leur avoir volé leur argent et les bijoux en leur possession.

Un détachement de cavalerie est parti d'Ortiz à la poursuite de ces voyous et ont déjà commis nombre de crimes de ce genre.

L'EL CTION D' BRUCE-EST

Walkerton, Ont., 4. — L'esprit public n'est pas encore bien éclairé au sujet de l'élection partielle fédérale le Bruce-Est. Le temps est très froid et tout le pays est couvert de plus de quatre pieds de neige.

M. J. Bruce, le candidat conservateur, est un cultivateur important. Son adversaire est M. A. W. Robb.

On attend M. R. L. Borden et d'autres chefs conservateurs, ici, la semaine prochaine.

Tout pour lui

Pour un remède agréable à prendre, le BAUME RHUMAL en est un, et quelle efficacité merveilleuse contre le rhume, la toux, le mal de gorge.

AUX ASSISES DE SAINTE-SCHOLASTIQUE

Le procès de J.-B. Laurent est commencé hier

Sainte-Scholastique, 5. — On a commencé ce matin, en Cour Criminelle le procès de Jean-Baptiste Laurent, un indien de Caughnawaga accusé, d'avoir pris, par violence, de la propriété de M. Isidore Legault, à Sainte-Lucie.

Un soir de mars 1902, Laurent se serait présenté à la maison de Legault, alors louée à un nommé Av. Forget et aurait intimé à ce dernier l'ordre de déguerpir. Forcé, par la violence de cette étrange visite, représenta à l'indien qu'il était le véritable locataire de la propriété Legault.

Dans l'intervalle, trois autres indiens seraient arrivés chez Forget et, avec leur camarade Laurent, ils auraient dépossédé le locataire de sa propriété par voie d'intimidation et de violence.

L'accusé Laurent est défendu par M. Thibaud, Rinfret, avocat de Sainte-Jérôme. Michel Jacob, indien, d'Oka, agit comme interprète de la cour.

Les petits jurés suivants sont assermentés : Hyacinthe Béland, de Sainte-Thérèse, Jos. Giroux, de Sainte-Monique, Louis Girard, de Sainte-Sauveur, Gustave Forget, de Sainte-Sauveur, Paul Labelle, de Sainte-Jérôme, Julien Fautoux, de Sainte-Hermas, J. Duplessis, de Sainte-Jérôme, Wilfrid Laliberté, de Sainte-Jérôme, Antoine Brisbois, de Sainte-Scholastique, Ferdinand Boisset, de Terrebonne, V. Jérôme de Sainte-Thérèse, Octave Filion de Sainte-Augustin.

M. Avila Forget, de Sainte-Lucie, est le premier témoin de la Couronne. Sa version résume les faits que nous avons rapportés plus haut.

Le juge Taschereau a reçu une lettre très originale des Indiens d'Oka, implorant la clémence en faveur de Laurent et de Laurent.

Elle est écrite en anglais et adressée au roi. Ils disent que leurs camarades ne sont pas coupables et ont été arrêtés injustement.

Mme MAYBRICK

Londres, 5. — M. Akers-Douglas, secrétaire de l'intérieur, répondant à une question, a dit à la chambre des Communes que Mme Florence Maybrick avait été en effet transférée de la prison d'Aylesbury dans une maison de convalescence, où elle restera jusqu'en été. Elle sera ensuite remise en liberté conditionnelle, conformément aux dispositions du code pénal.

"77" Guérit la GRIPPE

ET LES RHUMES

Beaucoup de cas de grippe et d'influenza vont droit au fond, et causent la jaunisse. La peau devient jaune, comme une patte de canard. L'usage du "77" et du spécifique 10 de Humphreys met le foie en ordre et guérit la grippe et la jaunisse. La couleur jaune disparaît graduellement.

"77" guérit la toux, la grippe, l'influenza, le catarrhe, le mal de gorge, et les rhumes opiniâtres.

Chez les pharmaciens, 25 cents, ou par la poste.

Humphreys Med. Co., Cor. William & John Streets, New-York.

FEU M. J. B. CONNAUGHTON

L'Association des épiciers de Montréal s'est réunie mercredi, le 3 février, suivant son habitude.

L'Assemblée, après avoir appris la mort de l'ex-échevin M. J. B. Connaughton, a décidé de lever la séance en signe de deuil, après avoir adopté une résolution de condoléances à la famille. Cette résolution se lit comme suit :

A la famille du regretté M. J. B. Connaughton.

L'Association des épiciers ressent profondément la perte de l'un de ses membres et fondateurs dans la personne de l'ex-échevin J. B. Connaughton et elle décide d'apporter sa sympathie par respect pour la mémoire de son ex-président et en reconnaissance des bons services et du zèle et du dévouement dont il a fait preuve en faveur de cette association.

La famille a les sympathies de tous les épiciers de Montréal et plus particulièrement de l'Association dont le regretté défunt était un membre honoraire.

J. A. BEAUDRY, Sec.

25 pour cent

Encore quelques semaines pour bénéficier de notre grande vente à réduction.

Toutes nos marchandises sont marquées à 25 p. c. d'escompte. Une visite est sollicitée pour vous convaincre.

L. C. de Tonnacourt, marchand-tailleur, 8 Côte St-Lambert.

UN JEUNE DE 49 JOURS

New-York, 5. — J. G. Meyers, âgé de 49 ans et fermier des environs de Joliet (Missouri), pour diminuer son embonpoint, vient de jeter quarante-neuf jours. Il a maigri d'une soixantaine de livres, mais est très faible et les médecins ont peu d'espoir de le voir le serrer.

Toux et Rhumes. Ceux qui souffrent de Toux, Rhumes, Enrouement, Mal de Gorge, etc., etc., doivent acheter "Brown's Bronchial Troches", remède simple et efficace. Elles ne contiennent rien d'opieux et ne font aucun mal, en leur usage n'importe quand.

M. PIERPONT MORGAN A QUEBEC

Québec, 5. — M. J. Pierpont Morgan et ceux qui l'accompagnent ont passé une agréable nuit à l'amusement d'hiver de Québec.

La gloriole de la Terrasse Dufferin a été mise entièrement à leur disposition. Ils se proposent d'assister au tournoi de "cutting" entre l'équipe Andrew Allan, de Montréal, et l'équipe Silcox, d'ici.

COLONIAL HOUSE

PHILLIPS SQUARE

TOUTES NOS GRAVURES Encadrées de notre Galerie Artistique seront vendues à MOLTIN PRIX d'ici la fin de la Semaine.

Etoffes à Robes de couleur

CHEVIOTES HOMESPUNS double largeur, tissu composé, rayures, 50c. 40c. 30c. 20c. 10c. 5c. 2c. 1c. 50c. 40c. 30c. 20c. 10c. 5c. 2c. 1c. 50c. 40c. 30c. 20c. 10c. 5c. 2c. 1c.

Appareils Gymnastiques

Appareils Whitley, à \$2.00, \$3.00, \$4.00 et \$5.00, moins 20 p. c. d'escompte. Education, d'Anderson, 25 cents.

Autres Marchandises

Vendues à escompte dans ce rayon, sont des papiers, des voitures d'enfants, des jouets, des sacs, des "punching bags", des gants de boxe, des vêtements de garçon et de filles, des poupées et autres jouets et jeux, etc.

SPECIAL

Lot de Belles Nappes et de Serviettes, moins 33 1/2 pour cent

Rayon de la Quincaillerie

PETITS HALAIS, régulièrement 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

ROULEAUX A OMBRE, dit "Neveu", pour papiers à gâche, 10c. et 15c. pour 5 cts.

LE RÔLE DES MICROBES DANS LES MALADIES

Les facteurs de l'immunité

Les théories nouvelles sur le rôle des microbes dans les maladies de l'homme et des animaux ont amené l'introduction dans le langage scientifique d'une série innombrable de termes nouveaux qui pénètrent peu à peu dans le langage vulgaire, mais en passant du domaine des hommes de science dans celui de la foule ignorante des choses nouvelles, ces termes ont perdu une partie de leur signification, et même n'en ont pas du tout pour un grand nombre de non-initiés. Pourtant, chacun peut avoir intérêt à saisir exactement et complètement la portée des expressions nouvelles, et le cultiver, le médecin, la personne, en raison de la fréquence de l'action des microbes dans les maladies qui atteignent le bétail.

Parmi ces termes, il en est un qui représente une chose de la plus grande importance, c'est l'immunité.

On sait assez souvent que l'immunité exprime l'état spécial des organismes réfractaires aux maladies de nature microbienne, mais on ignore à quelles causes il faut l'attribuer. Or, si l'on peut admettre que cette connaissance n'est pas absolument indispensable aux profanes de la médecine, il est tout de même incontestable que ceux qui la possèdent sont à l'abri de la plus grande mesure des infections microbiennes. Si l'on connaît, en effet, les moyens que l'organisme emploie pour lutter contre les microbes, on peut rechercher les circonstances qui croissent l'action de ces microbes et les menacer au contraire.

Précisément, la "Revue générale des sciences pures et appliquées" vient de publier une étude sur "l'immunité" de l'immunité par le Dr Lottin, Vernet de l'Institut d'hygiène de l'Université de Rome, que nous croyons intéressant de résumer pour nos lecteurs, parce qu'elle présente avec beaucoup de clarté l'état actuel de nos connaissances sur cette question.

L'immunité, dit-on, est la propriété d'un organisme vivant d'être à l'abri d'une maladie déterminée.

L'immunité peut être naturelle ou acquise. Elle est naturelle, chez une espèce animale donnée, pour toutes les maladies qui appartiennent en propre à une ou plusieurs autres espèces. Le cheval, par exemple, est réfractaire à la pleuropneumonie du bœuf, au rouget du porc, ces maladies n'atteignant jamais l'immunité, dans ce cas, dure autant que l'animal qui en est doué.

L'immunité acquise ne dure pas aussi longtemps. On a depuis longtemps observé qu'un homme qui a eu la variole reste plusieurs années à l'abri de ce mal, lors de certaines épidémies, dans le choléra des poules, par exemple, on observe que des individus sont absolument réfractaires à la maladie ou ne la contractent qu'à la fin de l'épidémie, sous une forme très bénigne.

C'est en s'inspirant de ces faits que l'on a préconisé la vaccination contre la variole, le choléra, etc., opération qui consiste à donner la maladie sous une forme atténuée, moins violente, à l'individu même que l'on veut protéger les microbes, mais simplement les produits qu'ils sécrètent, que l'on appelle des toxines, ou même les produits sécrétés par d'autres animaux envahis par le même microbe, les antitoxines.

Comment la vaccination ou une maladie suivie de guérison peut-elle conférer l'immunité? On ne le sait pas encore exactement. On suppose cependant qu'une sélection naturelle se produit dans la lutte, les éléments, les tissus de l'organisme atteints ou vaccinés et les microbes, les moins résistants, les moins capables de lutter, succombent, tandis que les plus fortes résistent et souvent s'opposent à une nouvelle invasion. Quand on vaccine, on donne une maladie assez faible pour ne détruire les tissus les moins aptes à la lutte, sans compromettre la vitalité de l'organisme.

On connaît mieux les moyens de défense dont les organismes disposent pour s'opposer aux infections et qui assurent leur état d'immunité; ces moyens sont nombreux et agissent souvent en même temps. Leur étude nous permettra de comprendre comment les soins hygiéniques et défensifs, mesures que l'on préconise en vue d'éviter les maladies, peuvent nous mettre à même de résister aux invasions des microbes dangereux, et sachant cela, nous appliquerons ces mesures avec plus d'exactitude et de discernement.

Parmi les facteurs de l'immunité, un des plus importants, des mieux étudiés et des plus répandus, est la phagocytose. Les phagocytes sont de petits globules blancs qui proviennent du sang pour la plus grande partie; ces globules vivants sont essentiellement formés d'une masse de matière vivante, d'aspect uniforme et ils se présentent parfois sous une forme sphérique, mais plus souvent ils émettent des prolongements qui leur donnent la forme d'une araignée vivante, auxquels ils saisissent les particules qu'ils rencontrent; les uns sont à demeure fixe dans le corps tandis que les autres se meuvent et vont à la rencontre des microbes qui envahissent l'organisme. La plupart du temps, une infection ne se produit que quand une porte est ouverte pour l'entrée des microbes dans le sang, comme c'est le cas de blessures externes ou internes, ou recommandée alors de laver les plaies avec une solution antiseptique et de les mettre à l'abri des germes de l'air en les enduisant d'une substance grasse désinfectante comme la vaseline boriquée.

Mais si les microbes se sont introduits quand même, ils se produisent alors une véritable multiplication des phagocytes, des globules blancs qui partent en guerre contre les microbes envahisseurs. Le corps possède cette faculté curieuse de fabriquer ainsi pendant quelques jours, à 4 ou 5 fois plus de globules blancs qu'en temps normal; il prépare une armée nombreuse pour sa défense. Mais il ne suffit pas de fabriquer des globules, il faut qu'ils puissent arriver au lieu de l'infection; précisément, certains microbes peuvent donner des produits qui paralyseraient les nerfs et empêchent la sortie des phagocytes contenus dans le sang

et leur passage dans le foyer infectieux. Ce cas est assez rare; les phagocytes sortent le plus souvent avec facilité des vaisseaux sanguins. A ce moment, il est nécessaire qu'une nouvelle circonstance se produise; les phagocytes doivent être attirés par les produits sécrétés par les microbes. Certains produits les repoussent. Quand la rencontre a eu lieu, il faut encore que les défenses ne soient pas tuées ou paralysées par les poisons que produisent les envahisseurs; il leur arrive souvent de subir de ce fait des altérations profondes qui les font mourir; c'est alors qu'il se produit beaucoup de pus dans les foyers d'infection.

Si toutes ces actions n'interviennent pas en eux, le quatrième temps de l'attaque phagocytaire commence; les phagocytes saisissent les bactéries et le plus souvent celles-ci sont tuées et digérées. L'organisme envahit triomphe alors de la maladie et se guérit. On conçoit qu'un organisme fort, bien nourri, dont toutes les fonctions s'accomplissent normalement, résiste beaucoup mieux qu'un organisme affaibli aux maladies infectieuses parce qu'il est mieux à même de produire en peu de temps une grande quantité de phagocytes.

La phagocytose n'existe pas chez les plantes.

Un facteur autre que celui-ci peut encore entrer en jeu pour défendre l'organisme contre les invasions microbiennes; c'est l'état bactéricide des humeurs.

Un facteur autre que celui-ci peut encore entrer en jeu pour défendre l'organisme contre les invasions microbiennes; c'est l'état bactéricide des humeurs.

Un facteur autre que celui-ci peut encore entrer en jeu pour défendre l'organisme contre les invasions microbiennes; c'est l'état bactéricide des humeurs.

A côté de l'action bactéricide des humeurs, il faut en citer une autre, l'action antitoxique.

Dans ce cas, les microbes ne sont ni tués, ni affaiblis; ils continuent, au contraire, à se développer avec beaucoup d'énergie. Mais ils ne produisent plus de poisons; ce sont les microbes sans danger, qui vivent d'une autre façon. C'est un fait remarquable d'ailleurs, et bien connu aujourd'hui, que les microbes modifient leur mode de vivre avec une facilité et une rapidité surprenantes suivant les conditions dans lesquelles ils se trouvent; des microbes très dangereux peuvent devenir sans danger et réciproquement. Tous les facteurs de l'immunité que nous devons encore signaler sont dus à cette faculté des organismes de se défendre.

On a reconnu, comme un facteur important, le pouvoir agglutinant.

Les microbes se réunissent en amas après s'être combinés avec certaines substances, et vraisemblablement alors ne réussissent plus à se nourrir et à se multiplier aisément.

Behring a conçu le pouvoir antitoxique des humeurs qui consistent à rendre les microbes réfractaires à rendre inoffensifs les poisons sécrétés par les microbes. Cette théorie a une grande valeur, car c'est en se basant sur elle qu'on a réussi à découvrir le mode de traitement, par sérum, du tétanos et de la diphtérie.

Tous les tissus, au même titre que les humeurs, peuvent manifester un pouvoir bactéricide et antitoxique, et même, quelques tissus manifestent un pouvoir antitoxique très marqué, le foie paraît posséder ce pouvoir à un haut degré.

Certains tissus, au lieu de neutraliser les toxines, sont simplement susceptibles de les fixer et empêchent ainsi qu'elles n'atteignent des tissus plus sensibles; certains poisons se fixent dans le foie, dans les reins, dans les parois de l'intestin, dans la peau, etc.

L'organisme lutte encore contre les infections microbiennes en éliminant rapidement les poisons produits pendant la maladie; c'est le rein qui est l'organe le plus actif de cette élimination et il importe toujours de veiller, en cas de maladie, à ce que l'individu ne soit réchauffé, sinon les poisons s'accumulent dans le corps.

Les poumons servent aussi parfois à éliminer certaines toxines de même que le tube digestif; les diarrhées, qui se produisent dans certaines maladies, n'ont pas pour but, on nous l'a dit, d'éliminer les microbes par ces voies, de même que les crachats, qui ne font donc pas négliger de provoquer.

Le corps se protège encore en éliminant la peau et les muqueuses; c'est pour cela que certains microbes atteignent que les individus en bas-âge, comme c'est le cas pour la diphtérie. On prétend même que la fièvre, qui n'est qu'une élévation anormale de la température du corps, permet de lutter contre l'invasion microbienne, certains microbes ne pouvant se développer plus au delà d'une certaine température.

L'auteur a constaté que les poules, dont la température est supérieure à celle des mammifères, sont insensibles au charbon; et dans l'idée que leur résistance était liée à leur haute température, il les a refroidies et, de cette façon, les a rendues sensibles; son hypothèse s'est donc vérifiée.

Enfin, l'on admet aussi que les cellules de l'organisme peuvent se modifier pour résister, comme on admet qu'elles se modifient sous l'influence de l'alcool, etc., mais on n'a pas donné de preuves satisfaisantes de ce fait.

Tels sont les facteurs de l'immunité que l'on connaît aujourd'hui; on voit qu'ils sont nombreux, mais que leur action peut être souvent entravée par l'organisme lui-même, pas contrôlée, et entretenue dans de bonnes conditions.

... Page du Cultivateur ...

CARNET DE LA MENAGERE

Pétrole et verres de lampe

En attendant que l'alcool cesse d'être un puissant agent de démoralisation et d'abrutissement pour devenir pratiquement une source de lumière d'un usage courant, le pétrole tient toujours une grande place dans l'éclairage domestique, bien que son emploi ne laisse pas que de présenter quelques inconvénients. En effet, outre une odeur caractéristique plutôt désagréable, le pétrole ne produit assez fréquemment qu'une flamme lumineuse; la lampe "fume", comme on dit, et la ménagère de se plaindre à son fournisseur, qui réplique invinciblement: "Ne m'en parlez pas, vous m'en voyez le premier tout déso, tous mes clients se plaignent de cette fourniture, et pourtant j'y ai mis le prix comme d'habitude." En fin de compte, il lui conseille un pétrole plus raffiné, vendu sous les noms divers de "Luciline", de "Saxoline", d'"Orillamine", de "Stella", etc.; coût: 10 ou 15 cents de dépense supplémentaire.

Il est juste de dire que ces pétroles de marque donnent généralement plus de satisfaction, les lampes s'allument plus vite, la flamme est plus claire et l'odeur est sensiblement atténuée.

Mais, comme en ménage, il n'est pas de petites économies, on est souvent tenté de recourir à nouveau au pétrole ordinaire, quitte à voir réapparaître les inconvénients signalés. Il n'en sera plus ainsi dorénavant, car

il suffira de mettre deux ou trois cuillères à bouche de sel ordinaire par litre dans le plus mauvais pétrole pour obtenir une flamme éclairante, très convenablement et ne fumant plus que si on l'allonge démesurément; il faut en outre avoir soin de bien dégraisser chaque jour l'extrémité carbonisée de la mèche. J'ai aussi essayé la naphthalène, une boule ou deux par lampe moyenne, mais elle ne m'a pas paru donner de meilleurs résultats, pas plus que le camphre, sans compter qu'avec le sel la dépense est absolument nulle, car il ne disparaît que très lentement.

Un autre inconvénient des lampes à pétrole, c'est la facilité des verres, surtout par les temps humides. A peine la lampe est-elle allumée, que le verre casse. Le moyen d'éviter ce contre-temps toujours désagréable et coûteux consiste à faire subir aux verres une préparation à la portée de tout le monde. Dans une bassine contenant assez d'eau froide, pour que les verres baignent entièrement, on place ceux-ci convenablement séparés les uns des autres par des morceaux de toile grossière, on ajoute une forte poignée de sel et on met à chauffer jusqu'à ébullition, puis, on retire du feu pour laisser refroidir aussi lentement que possible, les verres sont retirés lorsque l'eau est entièrement froide, sans être devenus absolument incassables, ils offrent dès lors une résistance qui leur assure une durée presque illimitée.

RUSTIQUETTE.

LE VENERABLE CURE D'ARS ET LA PERSECUTION ACTUELLE EN FRANCE

Nous donnons à titre de document, dit sous les réserves nécessaires, une note écrite de la main d'un religieux âgé de soixante-trois ans. Son curé déclare que depuis plusieurs années, elle a dit les mêmes choses dans des conditions pas trop onéreuses du lait frais, pur et sain. Mais les mêmes termes. Voici son témoignage d'après la "Semaine religieuse de Toulouse".

"J'ai été curé, à Ars, le saint curé pour le consulter sur ma vocation, il m'a dit de me faire Sœur dans la communauté qu'il m'a désignée. J'ai suivi son conseil. Il m'a dit que j'irais en Crimée et en Italie pour y soigner nos soldats, que je verrais fin du siècle. Cette parole m'a étonnée, et dans ma surprise, je lui ai ré-

L'HYGIENE A LA CAMPAGNE

De la propreté autour de la maison d'habitation

L'insalubrité des habitations, dit Rochard, est l'une des principales causes des maladies qui sévissent aussi bien à la campagne qu'à la ville, partout où il y a des agglomérations humaines. Elles va croissant avec le chiffre des populations réunies dans un même lieu.

Aussi l'hygiène des villes est-elle plus difficile à assurer que celle des campagnes; elle exige une réglementation plus minutieuse et impose des sacrifices plus grands.

A la campagne, c'est à chaque propriétaire qu'il appartient de s'occuper de son habitation et des dépendances. Comme nous avons eu l'occasion de l'écrire et de le répéter, chaque habitant à la campagne en soignant sa propriété doit avoir en vue un double objet: assurer pour lui et sa famille une maison d'habitation saine à l'intérieur, et dans les alentours, et contribuer aussi au bien-être de ses voisins, et partant, de toute la communauté.

La propreté autour de la maison n'est pas moins nécessaire qu'à l'intérieur. Sous ce rapport nous avons encore de grands progrès à accomplir. On ne compte pas, bien l'extrême importance de soigner les alentours de la maison d'habitation, foyer de la famille.

La population ici, n'est pas assez dense pour constituer par elle-même une cause d'insalubrité. Il n'est pas moins vrai cependant qu'une commune toute entière peut être ravagée par de meurtrières épidémies, parce

LE LAIT EN POUDRE

Nous avons déjà eu l'occasion de dire quelques mots sur le lait pulvérisé et les méthodes employées pour l'obtenir, procédé autorisé de l'ingénieur Martin Ekenberg et procédé américain du Dr Joseph Campbell. Dans ces deux systèmes, on opère à des températures inférieures au point d'ébullition et le travail est très lent.

Le "Journal d'Agriculture" pratique nous signale aujourd'hui une nouvelle manière dite méthode Just-Hatmeyer, appliquée en Belgique, qui utilise une température dépassant 212° Fahr.

Le lait est chauffé à 212° Fahr. et qui, avec un matériel très simple, fournit rapidement un produit remarquable.

L'appareil se compose de deux cylindres métalliques étamés de 1 pied 1/2 de longueur sur 2 pieds 1/4 de diamètre, disposés parallèlement l'un à côté de l'autre, les quatre bords se trouvant dans deux plans. Les deux cylindres présentent entre eux un écart de 1/2 à 3/4 de ligne environ et sont actionnés par une vis embrayante avec les cannelures de leurs extrémités. Ils tournent autour de leur grand axe en sens inverse l'un de l'autre, avec une vitesse de 4 tours par minute.

Les cylindres creux sont chauffés intérieurement par la vapeur à trois atmosphères et leur température à la surface externe dépasse 212° Fahr.

Le lait contenu dans un réservoir supérieur est déversé entre les deux cylindres en mince filet qui s'étale sur leur surface. Aussitôt l'évaporation a lieu et le lait se séche, en une feuille de matière solide, laticieuse qui se sèche de plus en plus tout en descendant un peu plus d'une demi-circonférence. A ce moment une lame couchée sur la surface externe des cylindres détache la feuille laticieuse encore chaude et un peu humide. La feuille se sèche spontanément, les verres sont retirés lorsque l'eau est entièrement froide, sans être devenus absolument incassables, ils offrent dès lors une résistance qui leur assure une durée presque illimitée.

La poudre ainsi obtenue réunit toutes les qualités que l'on doit exiger: 1. Une parfaite solubilité permettant la reconstitution rapide et parfaite du lait naturel, par l'addition d'eau presque bouillante.

2. La teneur en principes nutritifs, l'assimilabilité et l'action sur la santé, pareilles à celles du lait frais.

3. Une conservation parfaite et une stérilité absolue.

Certes la pensée ne nous viendrait pas de prouver l'utilité du lait séché là où il est facile de se procurer dans des conditions pas trop onéreuses du lait frais, pur et sain. Mais les mêmes termes. Voici son témoignage d'après la "Semaine religieuse de Toulouse".

"J'ai été curé, à Ars, le saint curé pour le consulter sur ma vocation, il m'a dit de me faire Sœur dans la communauté qu'il m'a désignée. J'ai suivi son conseil. Il m'a dit que j'irais en Crimée et en Italie pour y soigner nos soldats, que je verrais fin du siècle. Cette parole m'a étonnée, et dans ma surprise, je lui ai ré-

pondi, le vieillirai donc, car à cet époque j'avais 15 ans. Oui, m'a-t-il dit, et vous verrez, le nouveau siècle 1900.

"Les premières années seront néfastes, on persécutera la religion, puis Dieu y mettra la main et la paix sera rendue à l'Eglise, mais malheureusement nous aurons à souffrir des suites d'une guerre civile ou étrangère.

"Vous souffrirez beaucoup, ma chère fille, avez du courage. Notre bon Maître sera avec vous."

"Tel est le résumé de ma visite au saint curé d'Ars, en 1845."

Il est certain que la Sœur a fait les campagnes de Crimée et Italie, qu'elle fait encore partie de la Congrégation qui lui fut désignée par le curé d'Ars. N'étant pas autorisée à reconnaître plus clairement le lieu de sa résidence, nous croyons pouvoir dire néanmoins qu'elle réside dans une commune de l'arrondissement de Castres (Tarn).

Sa déclaration a été versée depuis quelque temps au dossier de la Cause de la béatification du Vénérable curé d'Ars — et ce fait permet de la prendre en considération.

Nous le répétons, nous avons encore beaucoup à apprendre sur ce rapport et le temps presse.

L'observation des lois de l'hygiène devrait être surtout pratiquée par les pauvres et les humbles. Il n'y a pas de luxe qui soit plus à leur portée.

"Journal d'Agriculture".

LA FABRICATION DU SUCRE DE BETTERAVE AU CANADA

Des poules pondeuses

Les œufs, à notre époque, se paient très cher, la basse cour devient de plus en plus précieuse. Il y a donc un intérêt de premier ordre à connaître les exigences des poules et à posséder des données exactes sur leur rationnement économique.

L'alimentation judicieuse de la volaille doit satisfaire aux cinq conditions suivantes:

1. — LA POULE DOIT ETRE NOURRIE AU MAXIMUM. — Comme pour la vache laitière, plus la poule mange, plus elle élabore de matériaux nutritifs, plus elle est capable de pondre. Cette volaille est une véritable fabrique de produits alimentaires. En temps de pont, en vingt-cinq à vingt-six jours, elle peut fournir son poids, sous forme d'œufs. Aucun autre animal ne présente, au même degré, une activité élaboratoire semblable, mais cette activité doit être soutenue par une alimentation variée, riche, abondante et digestive.

2. — IL FAUT ADJOINDRE AUX GRAINS UNE NOURRITURE ANIMALE. — Dans la proportion d'un cinquième environ de la ration. — Les céréales ne doivent pas constituer la base exclusive de la ration. Ils sont chauffants, poussent à l'embonpoint et ne fournissent pas les principes alimentaires dans une proportion convenable.

L'œuf présente, en effet, une relation nutritive très étroite, et il n'y a guère que les pois, les lentilles, les fèves, ou les vesces, parmi les grains, qui peuvent se rapprocher de ce rapport nutritif. Beaucoup de déchets animalisés, tels que le sang desséché, la farine de poisson, la farine de viande, permettent de compléter l'alimentation des poules vagabondes et de satisfaire aux besoins des poules de parquer.

3. — EN TOUS TEMPS, AUSSI BIEN L'HIVER QUE L'ETE, LA POULE DOIT RECEVOIR, AUTANT QU'IL EST POSSIBLE, LA VERDURE A VOLONTÉ. — Un verdoyer, quel qu'il soit, en remplissant la cavité stomacale, elle rafraîchit la poule et combat le régime constant des grains; elle favorise les fonctions du foie, l'expulsion des urates et des sels calcariques.

4. — LES PATES DOIVENT ETRE DISTRIBUEES TIEDES EN HIVER. — L'hiver 1-10 des matériaux nutritifs de la ration peut être employé à échauffer les boissons et les aliments. On prévient ainsi une partie des déperditions en faisant tiédir les pâtes et l'eau des boissons qu'on leur distribue. Tous les agriculteurs ont pu se rendre compte que les poules mangeaient beaucoup plus l'hiver que l'été, surtout quand leur poulailler n'est pas bien abrité ni suffisamment chaud. Cette question de température de locaux abrités les poules à une influence énorme sur la ponte, en hiver, mais elle ne rentre pas dans le cadre de notre étude.

5. — ON DOIT DISTRIBUER LA PÂTE ET LES RESIDUS ANIMALISES LE MATIN. — LA VERDURE DANS LE COURANT DE LA JOURNÉE, ET LES GRAINS LE SOIR.

Les pâtes à base de pommes de terre et de son, sont moins bien acceptées que les grains, il est bon de donner ces pâtes le matin lorsque l'appétit est agité par le jeûne de la nuit. Les grains, étant de nature à combler le ventre, appaissent la faim plus longtemps, ils dégagent aussi plus de chaleur et permettent à l'animal d'être plus actif contre le refroidissement de la nuit, durant l'hiver.

6. — LES PATES DOIVENT ETRE DISTRIBUEES TIEDES EN HIVER. — L'hiver 1-10 des matériaux nutritifs de la ration peut être employé à échauffer les boissons et les aliments. On prévient ainsi une partie des déperditions en faisant tiédir les pâtes et l'eau des boissons qu'on leur distribue. Tous les agriculteurs ont pu se rendre compte que les poules mangeaient beaucoup plus l'hiver que l'été, surtout quand leur poulailler n'est pas bien abrité ni suffisamment chaud. Cette question de température de locaux abrités les poules à une influence énorme sur la ponte, en hiver, mais elle ne rentre pas dans le cadre de notre étude.

7. — ON DOIT DISTRIBUER LA PÂTE ET LES RESIDUS ANIMALISES LE MATIN. — LA VERDURE DANS LE COURANT DE LA JOURNÉE, ET LES GRAINS LE SOIR.

Les pâtes à base de pommes de terre et de son, sont moins bien acceptées que les grains, il est bon de donner ces pâtes le matin lorsque l'appétit est agité par le jeûne de la nuit. Les grains, étant de nature à combler le ventre, appaissent la faim plus longtemps, ils dégagent aussi plus de chaleur et permettent à l'animal d'être plus actif contre le refroidissement de la nuit, durant l'hiver.

8. — LES PATES DOIVENT ETRE DISTRIBUEES TIEDES EN HIVER. — L'hiver 1-10 des matériaux nutritifs de la ration peut être employé à échauffer les boissons et les aliments. On prévient ainsi une partie des déperditions en faisant tiédir les pâtes et l'eau des boissons qu'on leur distribue. Tous les agriculteurs ont pu se rendre compte que les poules mangeaient beaucoup plus l'hiver que l'été, surtout quand leur poulailler n'est pas bien abrité ni suffisamment chaud. Cette question de température de locaux abrités les poules à une influence énorme sur la ponte, en hiver, mais elle ne rentre pas dans le cadre de notre étude.

LA FABRICATION DU SUCRE DE BETTERAVE AU CANADA

Des poules pondeuses

L'année dernière, j'ai donné des détails assez circonstanciés sur l'établissement de l'industrie betteravière au Canada. Je pense qu'il ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs de trouver ici un résumé succinct de la situation actuelle, c'est-à-dire pendant cette seconde année de fabrication.

La culture de la betterave à sucre, grandement contrariée l'an passé dans la province d'Ontario par des pluies persistantes, a été plus favorisée cette année, et la récolte de culture ont été facilitées par une température convenable et la récolte semble donner toute satisfaction au point de vue du rendement en racines par acre, et de la richesse de la betterave à sucre.

Les quatre fabriques sont en opération. La Ontario Beet Sugar Co., de Berlin a commencé ses travaux le 12 octobre et a marché sans arrêt jusqu'en février, maintenant régulièrement en œuvre 500 tonnes de betteraves par jour. Elle compte livrer ses travaux en 100 jours effectifs, ce qui comporte un approvisionnement de 50,000 tonnes pour la campagne, donnant au moins 10,000,000 de livres de sucre.

Elle paie en moyenne \$4.75 par tonne de betterave rendue à la fabrique. Le rendement moyen est de douze tonnes et demi par acre, la richesse constatée serait de 17 pour 100, chiffre très élevé. Avec une pareille richesse, le rendement en sucre devrait s'élever au moins à 12 à 13 pour 100. Jusqu'au 16 novembre, on avait payé au-delà de \$60,000 aux cultivateurs.

Les fabriques de Wallaceburg et de Dresden étant relativement assez rapprochées, se sont vu pour leur approvisionnement. D'ailleurs, nombre de cultivateurs, découragés par la saison pluvieuse de l'an dernier, se sont montrés peu enthousiastes à continuer la culture de la betterave. Les deux fabriques sont en opération, mais pour celle de Dresden, la saison sera courte. L'autre, étant mieux approvisionnée, marchera plus longtemps et fera encore une campagne passable.

A Wiarion, les travaux de fabrication ont commencé dans la seconde quinzaine d'octobre. L'approvisionnement visible est de 15,000 tonnes. Une cinquième fabrique devait être mise en opération à Peterboro, mais le projet a été remis à plus tard.

Au Nord-Ouest, dans l'Alberta-Sud, à Raymond, une fabrique importante a été construite et elle est maintenant en opération. Elle est située dans une région colonisée par des Mormons venant de l'Utah. Son installation a coûté un demi-million et sa capacité journalière est de 400 tonnes.

Les prévisions sont que la campagne actuelle dans le monde entier donnera en sucre de betterave: pour l'Europe, 5,780,000 tonnes; pour les Etats-Unis, 240,000; et pour le Canada, 8 à 10,000, soit un total général de 6,040,000 tonnes. C'est une augmentation de plus de 100,000 tonnes sur la campagne précédente.

OCT. CUISSET.

UNE NOUVELLE DECOUVERTE DE M. BERTILLON

Paris, 5-M. Bertillon vient de découvrir un nouveau procédé pour aider à l'identification des cadavres inconnus transportés à la morgue.

La plupart du temps, les photographies de personnes mortes ne ressemblent que très vaguement à la photographie de la même personne vivante. M. Bertillon a découvert qu'une injection de glycérine dans les veux de la personne morte permet de tourner la difficulté. Après cette injection, en effet, les yeux s'ouvrent et brillent d'un éclat naturel, les lèvres se colorent et toute la face semble revivre; ce qui permet de prendre une photographie ressemblant à la personne avant sa mort.

NOTES DU VETERINAIRE

DESTRUCTION DES PARASITES DES ANIMAUX. —

Beaucoup de personnes demandent souvent des conseils pour détruire les poux du cheval, du bœuf et du porc.

Voici un procédé conseillé et employé avec succès depuis nombre d'années par le vétérinaire militaire allemand Sieber.

On mélange en les agitant dans un flacon, du pétrole et de l'huile de lin à parties. On imbibe de ce produit un chiffon de laine et on frictionne les parties de la peau envahies par les parasites.

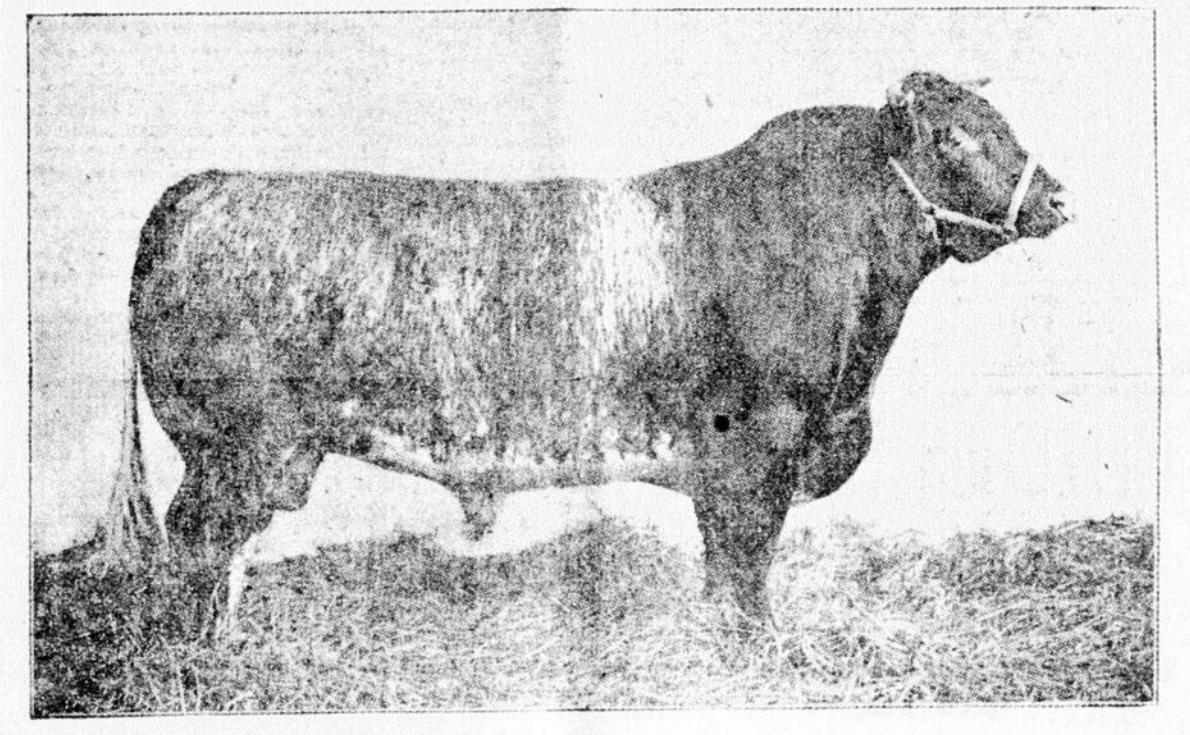
Ceux-ci sont rapidement tués.

A QUELLE TEMPERATURE DOIT ON DONNER L'EAU AUX ANIMAUX. —

En principe, l'eau ne doit jamais être donnée très froide aux animaux qu'on engraisse, puisqu'il doit se produire une plus grande dépense de chaleur pour combattre les effets de cette masse froide introduite dans l'organisme. C'est aux dépens de la matière hydrocarbonée qui sera brûlée au lieu d'être dépensée dans l'économie sous forme de graisse. De plus, le froid retarde la digestion et la transformation des principes albuminoïdes. Toutefois, l'estime que l'eau un peu fraîche est préférable à l'eau trop chaude, à cause de l'action excitante et tonique qu'elle exerce sur l'appareil digestif. Il y a donc une balance à faire. Néanmoins tant que l'appétit est bon et si les animaux s'accroissent, l'eau tiède ou à peu près tiède ne peut aussi n'avoir qu'un effet avantageux, car ce qui est ingéré avec plaisir se digère mieux.

NOURRITURE DES VACHES LAITIÈRES. —

La nourriture des vaches laitières dans les fermes, en vue de la production abondante du lait, se compose généralement de fourrages de betteraves et de tourteau. Il faut que la ration contienne suffisamment d'eau pour augmenter la ten-



"LORD WENLOCK," un taureau de la race Shorthorn.

La figure ci-dessus représente un beau spécimen de la race Shorthorn, "Lord Wenlock," pour lequel on a payé, l'an passé, \$2,640 (soit 6,000 piastres argentines) à la vente annuelle des animaux de race destinés à la reproduction, à Buenos-Ayres. Il est né dans la République argentine de bons représentants de la race importés d'Ecosse.

Il suffira de mettre deux ou trois cuillères à bouche de sel ordinaire par litre dans le plus mauvais pétrole pour obtenir une flamme éclairante, très convenablement et ne fumant plus que si on l'allonge démesurément; il faut en outre avoir soin de bien dégraisser chaque jour l'extrémité carbonisée de la mèche. J'ai aussi essayé la naphthalène, une boule ou deux par lampe moyenne, mais elle ne m'a pas paru donner de meilleurs résultats, pas plus que le camphre, sans compter qu'avec le sel la dépense est absolument nulle, car il ne disparaît que très lentement.

Un autre inconvénient des lampes à pétrole, c'est la facilité des verres, surtout par les temps humides. A peine la lampe est-elle allumée, que le verre casse. Le moyen d'éviter ce contre-temps toujours désagréable et coûteux consiste à faire subir aux verres une préparation à la portée de tout le monde. Dans une bassine contenant assez d'eau froide, pour que les verres baignent entièrement, on place ceux-ci convenablement séparés les uns des autres par des morceaux de toile grossière, on ajoute une forte poignée de sel et on met à chauffer jusqu'à ébullition, puis, on retire du feu pour laisser refroidir aussi lentement que possible, les verres sont retirés lorsque l'eau est entièrement froide, sans être devenus absolument incassables, ils offrent dès lors une résistance qui leur assure une durée presque illimitée.

RUSTIQUETTE.

LE VENERABLE CURE D'ARS ET LA PERSECUTION ACTUELLE EN FRANCE

Nous donnons à titre de document, dit sous les réserves nécessaires, une note écrite de la main d'un religieux âgé de soixante-trois ans. Son curé déclare que depuis plusieurs années, elle a dit les mêmes choses dans des conditions pas trop onéreuses du lait frais, pur et sain. Mais les mêmes termes. Voici son témoignage d'après la "Semaine religieuse de Toulouse".

"J'ai été curé, à Ars, le saint curé pour le consulter sur ma vocation, il m'a dit de me faire Sœur dans la communauté qu'il m'a désignée. J'ai suivi son conseil. Il m'a dit que j'irais en Crimée et en Italie pour y soigner nos soldats, que je verrais fin du siècle. Cette parole m'a étonnée, et dans ma surprise, je lui ai ré-

pondi, le vieillirai donc, car à cet époque j'avais 15 ans. Oui, m'a-t-il dit, et vous verrez, le nouveau siècle 1900.

"Les premières années seront néfastes, on persécutera la religion, puis Dieu y mettra la main et la paix sera rendue à l'Eglise, mais malheureusement nous aurons à souffrir des suites d'une guerre civile ou étrangère.

"Vous souffrirez beaucoup, ma chère fille, avez du courage. Notre bon Maître sera avec vous."

"Tel est le résumé de ma visite au saint curé d'Ars, en 1845."

Il est certain que la Sœur a fait les campagnes de Crimée et Italie, qu'elle fait encore partie de la Congrégation qui lui fut désignée par le curé d'Ars. N'étant pas autorisée à reconnaître plus clairement le lieu de sa résidence, nous croyons pouvoir dire néanmoins qu'elle réside dans une commune de l'arrondissement de Castres (Tarn).

Sa déclaration a été versée depuis quelque temps au dossier de la Cause de la béatification du Vénérable curé d'Ars — et ce fait permet de la prendre en considération.

LE JOURNAL

La Cie d'Imprimerie Industrielle
JAMES G. MONK, Gérant.
M. McDONALD, Directeur du Journal.

ABONNEMENT:
EDITION QUOTIDIENNE
Montreal (diverses adresses) \$3.00 par an
Montreal (par la poste) 3.20
EDITION HEBDOMADAIRE 1.00

TELEPHONE BELLE:
Administration, Main 613
Redaction 3934
Tous les adresses.

LE JOURNAL

71 Rue Saint-Jacques, Montréal

LE CLUB LAFONTAINE

Le président du Club Lafontaine, l'hon. L. O. Taillon, prie les membres de vouloir bien assister à une assemblée qui aura lieu aujourd'hui à 4 h. p. m. dans les salles du club. Cette assemblée est convoquée pour affaires importantes.

LA SITUATION DE NOTRE AQUEDUC

Hier matin, on avait presque terminé les réparations à la pompe No 1 du réservoir du bas niveau de façon à pouvoir la remettre en opération de nouveau dans le cours de la soirée. Il est temps, car l'eau dans le bassin, qui de 12 pieds plus bas que le niveau ordinaire, et dans certaines maisons du haut de la ville, la pression n'est pas assez forte pour faire monter l'eau aux étages supérieurs. Le surintendant Jan, a fait prévenir le chef Benoît de prendre toutes les précautions possibles, en cas de feu, car la pression ferait certainement défaut. Il y a des années que pareil accident ne s'est produit, et cela démontre la nécessité de pourvoir le département de l'aqueduc de pompes de rechange, comme la chose a été très souvent demandée. Le froid, se que nous avons à fait baisser l'eau de la rivière, a tel point qu'il y a une turbine à l'atelier central, qui ne fonctionne plus.

Division Saint-Jacques

Comités du Candidat Protectionniste

M. J. G. H. BERGERON

COMITÉ CENTRAL
1520 Ste-Catherine
AUTRES COMITÉS
1224 Ontario
301 Wolfe
1380 Ontario
276 Craig
204 Duluth
1511 Notre-Dame
75 Roy

Les électeurs qui désirent avoir des informations, sont priés de s'adresser à ces différents comités.

DIVISION HOCHELAGA

COMITES DU

Dr A. A. BERNARD

Candidat de la Protection

ST-HENRI

Comité Central, salle Lecavallier, 3182 St-Jacques.
Comité du quartier St-Antoine, 2187 St-Jacques.
Comité du quartier St-Henri, rue Notre-Dame, coin rue Delisle.
Comité du quartier St-Augustin, rue Armand, rue Bourget, coin Ste-Elle.
Comité du quartier Saint-Jacques, (français), 3399 rue Notre-Dame, près rue St-Jean.
Comité du quartier Saint-Jacques, (anglais), rue St-Jacques, coin rue Saint-Jean.

POINTE-ST-CHARLES

Comité anglais, salles Chisholm, rue Wellington.

Quartier St-Gabriel

Comité général, Sous-séminaire de l'école Saint-Charles, rue Centre.
Comité français, rue Charlevoix, à la salle Picard.

STE-CUNEGONDE

Comité général, 3184 rue Notre-Dame, entre les rues Napoléon et Villeray.

COUPON-PORTAIT

Dix de ces coupons, plus UN DOLLAR, donnent droit à un

SUPERBE PORTRAIT

SUR TOILE, A l'Œuvre Française.

Procédé très nouveau.

Grandeur: 14 x 17.

Pour les abonnés en dehors de Montréal, 25 cents extra pour couvrir les frais d'expédition.

Adressez

LE JOURNAL, 71 rue St-Jacques, Montréal.

LES MORTS ET LES BLESSES

Les victimes de l'incendie de la rue Cadieux à la morgue et aux hôpitaux

L'ENQUÊTE AURA LIEU CE MATIN

Les victimes de l'incendie de la rue Cadieux, lequel eu lieu hier matin, sont maintenant identifiées. Ce sont: Mme Edward Crawford, âgée de 40 ans, son mari M. Edward Crawford, qui a succombé à l'hôpital Général hier à midi; Willie Crawford, leur fils, âgé de 15 ans, et James Hogan, leur gendre, âgé de 23 ans. Le coroner MacMahon tiendra une enquête ce matin, à la morgue. Sont encore retenus aux hôpitaux, pour blessures graves: Mme Ethel Hogan, âgée de 22 ans et son fils un bébé de huit mois, tous deux à l'hôpital Général, et Thomas Hare, âgé de 35 ans, à l'hôpital Royal Victoria.

BERNARD RENVOYÉ AUX ASSISES

L'accusé Henry plaide non coupable et comparaitra en Cour de Police, vendredi prochain.

L'enquête préliminaire dans l'affaire de Lucien Bernard, dit Parisien, accusé d'avoir tué Parmentier, s'est terminée hier matin en Cour de Police. M. Arthur Beauchêne occupe pour la défense et ne fera entendre ses témoins qu'aux assises criminelles. Le 11 février, jeudi prochain, Bernard comparaitra de nouveau pour être renvoyé aux assises de mars.

Patrick Henry, arrêté sous soupçon d'avoir tenté d'assassiner Mme Hanna, de la rue Malborough, a plaidé non coupable hier matin en Cour de Police.

M. John Bunbray occupe pour la défense.

L'enquête est remise à huit jours. James Collins, âgé de 23 ans, charretier, coupable d'avoir volé un charroi, a été condamné à dix jours de prison.

Alfred Awaris, coupable de refus de pourvoir aux besoins de sa famille, recevra sa sentence mardi matin.

Marie Desjardins, coupable d'avoir tenu une maison désordonnée, a été condamnée à trois mois de prison et \$100 d'amende ou six autres mois.

SIR HENRY IRVING EST ENCHANTE DE SA TOURNÉE EN CANADA

Le Grand-Tronc vient de recevoir des compliments très flatteurs, de la part de la troupe de sir Henry Irving qui fut transportée sur ses lignes à travers le Canada. La troupe a voyagé dans un train spécial rapide de ville en ville. Sir Henry lui-même a remercié le représentant du Grand-Tronc qui accompagnait ses acteurs, du traitement courtis, des accommodations parfaites qu'ils ont rencontrés à bord, mais particulièrement du service digne dans le char réfectoire où rien ne laissait à désirer. M. Stoker, gérant de la compagnie a fait remarquer, aussi, que c'était ce qu'il avait trouvé de mieux, dans sa tournée en Amérique. Les dames étaient enchantées des compartiments somptueux et confortables qu'on leur avait réservés, ainsi que des égards dont elles ont été entourées.

TUE PAR UN CONVOI DE CHEMIN DE FER

Un Italien du nom de V. Dominico, âgé de 38 ans, a été tué hier matin, par un convoi du Grand-Tronc au pont Wellington. Il a expiré dans l'ambulance de l'hôpital Général.

Il y aura enquête cette après-midi, à 2 heures, à la morgue.

UN CAS DE MISERE

Une pauvre femme du nom de Frédéric Gariépy, âgée de 78 ans est dans le plus profond dénuement à son domicile au No 154 rue La-gauchetière. Elle est jeune et malade et semble attendre indifféremment la mort ou tout secours humain. Les Ames charitables ont une belle occasion d'éprouver leur zèle.

DE RETOUR AU LOGIS

M. J. M. Barnsley, ce jeune artiste qui était disparu depuis quelque temps, a réintégré son domicile hier après-midi, sain et sauf et au plus grand plaisir de sa famille.

OPINION HONNÊTE D'UN HOMME DE CHATHAM

Le plus grand bienfait qu'il ait reçu M. H. Hutchison, il le repute de l'usage des Tablettes de Dodd contre la dyspepsie.

La fraternité médicale a admis que la digestion cause plus de maux, à l'époque actuelle que tous les autres maux réunis. Presque tout le monde est atteint, et la grande majorité s'exclame: "C'est encore cette indigestion" et ne s'en occupent pas. Les gens croient penser que ceux qui mangent sont condamnés à souffrir.

M. H. Hutchison, de Chatham, Ont., est peut-être un peu sévère dans sa critique envers ces gens quand il dit: "Je crois que celui qui souffre d'indigestion est un homme qui ne peut si facilement se guérir. Mais il a raison, et il sait qu'il parle par sa propre expérience. M. Hutchison continue:

"J'ai souffert pendant longtemps d'indigestion, jusqu'à il y a quelques temps, alors qu'un ami m'a apporté une boîte de Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie. Des la première tablette, je suis soulagé. Je la garde avec moi, et si en aucun temps ma nourriture ne me va pas, je ne prends qu'une ou deux tablettes et je ne sens plus d'indigestion."

"Je dois avouer que l'un des plus grands bienfaits que j'aie jamais reçus fut de l'usage des Tablettes de Dodd contre la dyspepsie."

32-1

LA CAMPAGNE DANS ST JACQUES

Grande et enthousiaste assemblée, hier soir, en faveur de M. J. G. H. Bergeron, le candidat protectionniste.

—La politique libérale condamnée

Discours de l'hon. T. C. Casgrain, MM. Monk, Bergeron, Parizeau et Lamarche

L'Assemblée, qui a eu lieu hier soir, à la salle Courville en faveur de M. J. G. H. Bergeron a été l'une des plus nombreuses et des plus enthousiastes auxquelles nous ayons encore assisté.

Les orateurs qui ont apporté l'appui de leur éloquente parole au futur élu de la division St-Jacques sont: l'hon. T. C. Casgrain, MM. Monk, Azarie Lamarche et Damase Parizeau. L'Assemblée avait été convoquée sous la présidence de M. Azarie Lamarche.

M. J. G. H. BERGERON

Après les quatre heures bien remplies par les discours, les orateurs ont été écoutés avec une attention particulière. L'impression nous reste encore très vive des paroles profondément faites qu'il a prononcées, des arguments qu'il a profondément enracinés au cœur de l'électorat de St-Jacques; des vérités éloquentes qu'il a lancées à la face du gouvernement.

Jamais peut-être mieux qu'hier soir, M. Bergeron a prouvé qu'il était l'homme des circonstances actuelles. En dépit des nuances et des délicatesses de langage dont il se servait volontairement à l'égard de son adversaire, la foule malgré tout, a senti que l'homme qu'elle applaudissait, n'était pas un simple candidat, mais que c'était son député de demain.

Les trombles ne s'analysent pas, ils se constatent.

Le triomphe prochain de M. Bergeron, basé sur l'opportunité des circonstances; sur la nécessité de mettre un bon à abus dont nous souffrons sur le besoin de liberté constitutionnelle auquel aspirent en silence le peuple et surtout l'ouvrier de notre pays, ce triomphe là, disons-nous n'est pas de ceux qui s'analysent mais de ceux qui se constatent le 16 Février prochain.

C'est le devoir des électeurs de St-Jacques, a dit hier M. Bergeron de voter pour un homme qui votera en Chambre de façon indépendante, et qui ne se laissera pas seulement diriger par le bonnet.

Quelle que soit la valeur de son adversaire M. Gervais, il est sûr que M. Bergeron avec tout le poids de sa loyauté reconnue et de son éloquente parole s'offre pour dire lui-même aux électeurs de St-Jacques: "C'est moi qui suis le candidat."

Pourquoi cela? C'est qu'il n'était pas représenté en Chambre quand le projet a été soumis.

M. Bergeron avec tout le poids de sa loyauté reconnue et de son éloquente parole s'offre pour dire lui-même aux électeurs de St-Jacques: "C'est moi qui suis le candidat."

M. Monk, l'orateur suivant a parlé de ce fameux projet du Grand-Tronc-Pacifique.

C'est Montréal qui sera appelé à payer la plus grande partie des dépenses de cette entreprise et pourtant, c'est Montréal qui en profitera le moins, puisque le chemin projeté passe à 200 milles plus au nord de la métropole.

Que pensent de cela les électeurs de St-Jacques? C'est qu'ils ne sont pas eux, les ouvriers, mais ce ne sont pas eux qui recevront.

Pourquoi cela? C'est qu'il n'était pas représenté en Chambre quand le projet a été soumis.

M. Bergeron avec tout le poids de sa loyauté reconnue et de son éloquente parole s'offre pour dire lui-même aux électeurs de St-Jacques: "C'est moi qui suis le candidat."

L'ELECTION PARTIELLE DE SAINT-HYACINTHE

Les ouvriers libéraux décident de ne pas appuyer la candidature de M. Blanchet

La convention conservatrice a lieu cet après-midi

Une guerre de tarif est sur le point de se déclarer entre les grandes compagnies de Navigation océanique, faisant le service entre l'Amérique et l'Europe.

Les compagnies Canadiennes seront forcées d'y prendre part, car elles sont grandement intéressées dans l'établissement définitif d'un tarif minimum, puisqu'elles avaient le droit jusqu'à présent de charger meilleur marché pour le fret partant de Montréal, que pour celui partant des ports de Boston et New-York et Baltimore.

Les compagnies Américaines n'ont pu convenir d'un tarif minimum et les réductions se feront maintenant à tort et à travers jusqu'à ce que la guerre ait eu raison des compagnies rivales.

Cette guerre représentera une perte énorme pour nos grandes compagnies, telles que le Pacifique Canadien, la ligne Allan, la ligne Thompson, la ligne Redford et la ligne Dominion.

LES MAUX QUOTIDIENS

Sont presque invariablement le résultat de la pauvreté du sang ou de la faiblesse nerveuse

Si votre santé est précaire d'une façon ou d'une autre, rien de grave cependant, cet article devrait vous intéresser. Demandez à un médecin quelconque et il vous dira que la plupart des maux dont souffrent hommes et femmes de nos jours, sont dus au sang faible et aqueux, ou à la désorganisation des forces nerveuses. Dans votre cas, le mal peut être qu'un début de manifestation sous forme de sensation de fatigue, de dérangement de la digestion, peut-être de maux de tête occasionnels ou de nervosité. Ces symptômes sont très souvent suivis d'un épuisement complet de la santé. Contre ces cas il n'y a pas de remède qui ramènera aussi promptement la santé et la force que le feront les Pilules Roses du Dr Williams. Des milliers d'hommes et de femmes faibles et fatigués doivent leur bonne santé actuelle et l'accroissement de leur vitalité à ce remède. Ces pilules font un sang nouveau, riche, rouge et remontent les nerfs délabrés. C'est là tout le secret du merveilleux succès des Pilules Roses du Dr Williams. Voici un bout de fort témoignage: Mme W. J. Clark, sr, Boston, ont, dit: "Je souffrais beaucoup d'une complication de maladie, le rhumatisme, la maladie de foie et de douleurs cardiaques ajoutaient à mes maux. Un usage judicieux des Pilules Roses du Dr Williams m'a guérie et maintenant, à l'âge de cinquante-deux ans, tous mes maux et mes douleurs sont disparus et je jouis de la meilleure santé." C'est le verdict de tous ceux qui essaient les Pilules Roses du Dr Williams. Mais il faut avoir les véritables, avec le nom au long "Dr Williams Pink Pills for Pale People," sur l'enveloppe qui entoure la boîte. Si vous doutez, adressez-vous directement à la Dr Williams Medicine Co., Brookville, Ont., et les Pilules vous seront envoyées franco par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50.

ECONOMIE ET SECURITE

Le Mont Saint-Louis installe un nouveau système de chauffage dans son établissement, lequel donne la plus entière satisfaction et reçoit l'approbation des architectes

L'inauguration d'un nouveau système de chauffage dû à l'ingénieuse invention de M. E. D. Manny, a fait hier, l'objet d'une intéressante expérience au Mont Saint-Louis. Ce dernier pensionnat est l'un des plus grands de Montréal, et l'étendue de ses classes, de sa chapelle et de ses salles représente un espace de 1,357,170 pieds cubés, chauffés à l'eau chaude et à la vapeur.

Avec l'ancien système, les foyers étaient au nombre de cinq, et l'étendue des foyers couvrait 37 pieds carrés. Avec le nouveau système Manny, pour chauffer l'eau au moyen de la vapeur, il n'y a plus qu'un seul foyer de 4 pieds par 1-1/2 pieds, et le collège est mieux chauffé qu'il n'a jamais été. Ce foyer fournit en même temps la vapeur aux chaudières de la cuisine, et dans le séchoir au linge.

Une nouvelle bouillière a été installée dans une bâtisse indépendante de telle façon qu'il se trouve à n'y avoir plus de feu dans la maison, mais simplement un seul réchauffeur à vapeur.

Un autre avantage de ce système, c'est que les taux d'assurance sont diminués, et il n'y a plus de feu dans la maison.

Les directeurs du Mont Saint-Louis sont absolument satisfaits des nouveaux appareils.

Au nombre de ceux qui ont assisté à l'expérience d'hier se trouvaient MM. Joseph Venne, architecte; Alphonse Contant, architecte; G. A. Monet, architecte; E. Piché, ingénieur civil; R. W. Galt, J. E. Drolet, J. F. Lefebvre, ex-chercheur; Odilon Dupuis, A. Hudon et plusieurs autres.

didat libéral dans la division St-Jacques.

JAMBE BRISEE

Cyrille Lewis, âgé de 13 ans, résidant au No. 724 rue Wolfe s'est brisé une jambe hier après-midi et il a été transporté à l'hôpital Général où il a reçu les soins nécessaires.

LES CONDUITS SOUTERRAINS

Le plan de l'ingénieur Phelps est impraticable, dit M. McLea Walbank

La ville ne peut tirer aucun avantage de la construction de ces conduits

M. Walbank, second vice-président de l'ingénieur en chef de la Montréal Light, Heat & Power Co., a donné hier, l'opinion suivante, au sujet du rapport fait par M. Phelps, de Baltimore, qui avait été chargé par le conseil de Montréal d'examiner la question des conduits souterrains: "Notre compagnie", dit M. Walbank, "n'est pas en position d'entreprendre la pose de conduits sous terre. La question de la distribution de la consolidation de nos différents lignes a besoin d'être étudiée encore un certain temps par nous, avant que nous prenions aucune décision."

Naturellement le système que l'on veut inaugurer est préférable, mais il faut bien se rappeler que le pouvoir et la lumière distribués de cette manière, coûteront plus cher qu'avant la méthode actuelle.

"Il n'y a pas que le canal lui-même à considérer, mais le câble qu'il faudra y placer sera très dispendieux. Le système des conduits souterrains coûte cinq fois plus que l'autre. En outre, il faudra changer la disposition des fils intérieurs pour les adapter au nouveau système. Ce la entraînera encore des frais."

"Nous avons sur les rues Sainte-Catherine, Notre-Dame, St-Antoine, la rue Fortification et ailleurs, des conduits souterrains et les gens résistent de s'en servir, à cause de l'augmentation du prix."

"Il ne faut pas perdre de vue, non plus, que pour recevoir notre pouvoir d'un certain nombre de sources différentes, et pour nous convenir, un système souterrain devra, en conséquence, rencontrer des exigences diverses."

"Notre objection au projet n'est pas seulement la difficulté à faire fonctionner les transformateurs dans les voûtes souterraines, mais il existe encore beaucoup d'autres inconvénients résultant du climat."

"Il faudrait aussi voir à la ventilation, ce qui exigerait beaucoup d'attention."

"Selon moi ce qui serait le plus satisfaisant, c'est que chaque compagnie construisit elle-même ses propres conduits et de la façon qu'il lui convient. Dans mon opinion, la ville ne rencontrera aucun avantage en se chargeant elle-même de l'entreprise."

La discipline chez les ouvriers

Le Conseil fédéré des Métiers et du Travail dénonce l'insubordination de quelques-uns de ses membres et veut refaire son prestige compromis

De la sensation en perspective dans les cercles ouvriers

Les ouvriers de Montréal, par l'intermédiaire de leur principal corps d'organisation, le Conseil Fédéré des Métiers, ont fait entendre au Conseil d'Énergie, protestations à propos de la manière dont certains délégués s'étaient conduits durant le cours des élections municipales.

Si l'on s'en rapporte aux délibérations orageuses qui ont eu lieu à l'Assemblée d'avant-hier, les règlements du Conseil, non moins que la discipline auraient été enfreints avec une belle démolition par les délégués J.-B. Mack, et Louis Montmarquette.

Il est temps que le conseil prenne des mesures pour conserver son autorité sur les unions et pour maintenir la discipline dans ses rangs.

Les délégués Mathieu, Fisher et Proulx ont été très sévères, à leur tour la parole sur le même sujet. Puis un sous-amendement des délégués Fisher et Anderson a été de nommer un comité qui sera chargé de faire subir un procès juste et équitable à MM. Mack et Montmarquette, à été finalement adopté.

Ce comité se composera des délégués suivants: Proulx, Melane, Blanchet, Massé et Doriside.

Chacun sait en effet que le Conseil fédéré des Métiers et du Travail de Montréal avait pleinement endossé la candidature de M. U.-H. Dandurand. Chacun connaît aussi les très bonnes raisons que le Conseil avait d'agir ainsi. C'est que M. Dandurand s'était spontanément offert à signer le programme ouvrier tandis que M. Laporte avait, lui, tout bonnement refusé d'accorder cette adhésion aux justes réclamations ouvrières, et ce, par une attitude de sympathie pour la cause du peuple.

Or il paraît que MM. Mack et Montmarquette ne se sont pas gênés pour supporter la candidature de M. Laporte.

Comme conséquence de ce schisme regrettable, le délégué Edmond Berthiaume, secondé par le délégué A. Filiatrault, a proposé à la dernière réunion que MM. Mack et Montmarquette fussent exclus du Conseil.

Mme SCHUMAN-HEINK VIENT A MONTRÉAL

Mme Schuman-Heink qui doit chanter pour la première fois en Canada, à la salle Windsor, lundi, le 29, est la première des voix de contralto de notre époque. L'été dernier, quand Mme Schuman-Heink chanta au festival de Munich, bien que les meilleurs chanteurs de Wagner eussent figuré, c'est elle qui remporta la palme. Parlant de la façon dont elle a rendu l'aria dans "Die Walküre" le docteur Adler, l'un des critiques les plus éminents d'Europe a dit: "La parole est impossible à décrire l'effet produit par cette voix d'une beauté presque surhumaine, chacune des ces intonations merveilleusement ravissantes semblait venir des cieux. Avec cet organe d'homme elle a une diction claire et parfaite. Ce fut un moment d'émotion intense et d'enthousiasme, après lequel tout ce que l'on entendit n'était que le bruit de la foule."

La vente des billets pour le concert de Montréal est commencée au magasin de musique de M. Shaw et ceux qui veulent avoir le premier choix des sièges doivent se hâter.

M. ET Mme BORDEN EN VILLE

M. R. L. Borden et Mme Borden sont arrivés en cette ville, jeudi soir, sur le train rapide d'Halifax. Ils se retirent au Windsor. Le chef conservateur a été très occupé, toute la journée d'hier à recevoir des visiteurs. Plusieurs personnalités politiques ont profité de la circonstance pour aller présenter leurs hommages à M. et Mme Borden.

M. Borden quitte Montréal ce matin pour continuer la campagne dans la province d'Ontario.

GRAND EUCHRE

Organisé par les Dames Forestières de l'O.I.F. de la cour Bonsecours, au théâtre National-Français, rue Ste-Catherine, coin Beaudry, dimanche 7 Février, 1904, à 8 heures.

Billets en vente chez la secrétaire de la cour, 297, rue Amherst.

Forestiers et Forestières cordialement invités.

Beau programme

Voyez à la colonne d'amusements, le merveilleux programme de dimanche prochain au Parc Sohmet.

11ns.

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'imprimerie industrielle, propriétaire, Milton McDonald, directeur, 71 rue Saint-Jacques.

11ns.

11ns.

11ns.

11ns.

11ns.

11ns.

11ns.

11ns.

11ns.

11ns.

11ns.

11ns.

11ns.